

LES NOUVELLES

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau



*Office
International
de l'Eau*

FORMER
INFORMER
GÉRER
COOPÉRER



N° 24 - Edition française - Janvier 2014



Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

En 2013, ce sont plus de 6.000 stagiaires qui ont suivi les formations proposées par le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME).

C'est sur ses sites de Limoges et La Souterraine que le CNFME forme ainsi chaque année les professionnels de l'eau, des déchets et de l'environnement, soucieux de parfaire leurs connaissances et d'améliorer leurs compétences techniques sur les installations pédagogiques uniques de l'OIEau.

Quelques 2.000 professionnels par an sont également formés directement sur leurs lieux de travail : dans ce cadre, la formation peut être complétée d'un audit des installations et d'un accompagnement technique.

Ainsi, agents de terrain, techniciens et ingénieurs, chefs de services, Elus... tous, impliqués dans l'organisation et le bon fonctionnement des installations et des services, trouvent au CNFME les formations utiles et indispensables à la bonne maîtrise et à l'évolution de leur poste ou de leur fonction.

En complément à son offre de formation traditionnelle proposée au catalogue "Métiers de l'Eau", le CNFME a, depuis plusieurs années, développé trois catalogues spécifiques :

- le catalogue "Déchets - Environnement - Développement Durable".
- le catalogue "Eau dans l'industrie".
- le catalogue "Eau - Irrigation - Agriculture".

Les formateurs permanents du CNFME, complétés par les meilleurs experts conférenciers, conçoivent et animent les formations sur un concept d'études de cas existants et de mise en situation réelle sur des installations pédagogiques reproduisant les conditions de travail, unique en France et en Europe.

Les participants retirent ainsi de leur formation un bénéfice très pratique, pouvant être mesuré par les outils d'évaluation des acquis.



Afin d'accompagner les professionnels dans leur processus d'évolution et/ou d'adaptation de carrière, le CNFME a conçu des cursus "Métiers".

Combinaison de formations sélectionnées, ils réunissent les connaissances et compétences essentielles au métier correspondant. Clôturés par une évaluation devant un jury de professionnels, certains de ces cursus ouvrent droit à l'obtention d'une qualification.

Le CNFME est certifié ISO 9001 Version 2008, dispose du label "AQUAPLUS", est agréé "Centre de Formation QUALIPLUIE", et certifié "Centre de Formation CATEC®".



Le catalogue "Métiers de l'Eau" 2014 ...

Le catalogue "Métiers de l'Eau" 2014 regroupe 294 formations réparties en 440 sessions et 8 grandes rubriques principales :

- Découverte des métiers.
- Gestion des services d'eau potable et d'assainissement, sécurité des personnels.
- L'eau dans la ville : analyses et qualité de l'eau, capteurs et débit-métrie, forage, pompage, production d'eau potable, distribution d'eau potable, A.N.C., eau de pluie, réseaux d'assainissement, eau pluviale, épuration des eaux usées urbaines, traitement des boues, des odeurs et des déchets, autosurveillance et contrôle qualité, maintenance, énergie, automatisme et télégestion.
- L'eau pour les loisirs.
- L'eau dans la nature.
- L'eau dans l'agriculture.
- L'eau dans l'industrie.
- Coopération décentralisée.



En 2014, le CNFME propose 14 nouveaux stages à son catalogue.

Dans le cadre d'un cursus de formation, les sessions peuvent être sélectionnées de manière à réaliser un parcours de formation personnalisé en fonction du besoin, sur plusieurs mois, voire un ou deux ans.



Des formations qualifiantes sont proposées en réponse aux exigences réglementaires et aux besoins de validation

de compétences des professionnels : maintenance des disconnecteurs, soudage des tubes et raccords en polyéthylène (réalisé en collaboration avec le STRPE), manipulation du chlore en bouteilles, détermination aux goûts et odeurs de l'eau potable, prélèvement d'eau, prélèvement des substances dangereuses dans l'environnement, contrôle des installations alimentées par une autre ressource en eau, contrôle des branchements au réseau d'assainissement, traitement et contrôle des eaux de piscines, hydrométrie des cours d'eau - le métier de jaugeur.

Le CNFME est habilité, depuis janvier 2013, à délivrer le "Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés" (CATEC®).

Ces formations sont réalisées sur le Centre de La Souterraine, sur une installation pédagogique dédiée et avec toute une gamme de matériels sélectionnés, représentatifs du marché.

Par ailleurs, du fait de l'accroissement des contraintes et des besoins, le CNFME, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, crée une plate-forme pédagogique dédiée aux techniques alternatives en gestion des eaux pluviales sur son Centre de Limoges.

Véritable show-room de ces technologies, cette installation permettra, dans le cadre de formations ou de visites, de visualiser en situation différents dispositifs, de comprendre leur fonctionnement, et d'aborder les problématiques de leur dimensionnement et de leur mise en œuvre.



Les formations 2014 pour l'Industrie

Dans le catalogue 2014 "L'Eau dans l'Industrie", le CNFME propose 53 modules de formation, répartis en 70 sessions, sur les thèmes :

- de la réglementation, la qualité, la sécurité et l'environnement : ICPE, prélèvement d'eau et de rejet d'effluents, analyse de la qualité de l'eau, validité des analyses d'eaux usées industrielles, exploitation et entretien des capteurs et systèmes d'autosurveillance, hygiène et sécurité, dépollution de sites potentiellement pollués...
- du forage, du pompage, de la maintenance et l'automatisme : exploitation d'un forage, choix et installation d'une pompe, maintenance des équipements, câblage et programmation d'automates...
- de la production d'eau propre industrielle : désinfection de l'eau, adoucissement des eaux, purification de l'eau, résines échangeuses d'ions, osmose inverse, eaux de chaudière et eaux de refroidissement, règles techniques et sanitaires dans les réseaux intérieurs...

- de l'épuration des effluents industriels et du traitement des boues : conception et dimensionnement des installations, exploitation de stations de traitement, valorisation des biogaz, réutilisation de l'eau traitée, exploitation des réacteurs biologiques à membranes, traitement et valorisation des boues, exploitation d'une unité de désodorisation,
- de l'épuration des effluents en traitement de surface,
- du développement durable, de l'énergie et des déchets : économies d'énergie électrique, stratégie d'utilisation des énergies renouvelables, bilan carbone, démarche de développement durable, gestion des déchets chimiques au laboratoire, caractérisation et réduction des déchets.

L'apparition de nouveaux métiers, exigeant des compétences pointues, demande du personnel bien formé et qualifié. Aussi, en 2014, le CNFME a inclus 2 nouveaux stages au catalogue, réalisés en collaboration avec VWR International : Chromatographie en Phase Liquide à Haute Performance (HPLC) pratique de laboratoire : les bases ; Initiation à la chromatographie ionique. ✓



L'industrie et le CNFME ... Le choix gagnant ...

12 % des stagiaires du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) sont des employés de l'industrie, dont 56 % formés lors de stages sur mesure, "à la carte".

L'eau est une ressource stratégique pour l'industrie car elle est au cœur même de la production (fabrication, nettoyage, ...). Ainsi, de plus en plus d'industriels cherchent à se conformer à la législation et diminuer les coûts de production et aussi limiter les coûts d'investissements et d'exploitation dans l'épuration des eaux rejetées, tout en limitant leur consommation.

La gestion de l'eau a donc un impact notable sur la performance économique de l'entreprise et de son développement. En optimisant la gestion de cette matière première, l'industrie contribue à la création de valeur.

L'industrie requiert des compétences pointues et polyvalentes avec souvent des besoins très particuliers et urgents.

En 2013, le CNFME a aidé et accompagné de nombreux industriels dans la recherche d'outils ou de moyens pour optimiser leurs procédés. Pour exemple, le CNFME a formé et appuyé techniquement un industriel de l'agroalimentaire afin d'améliorer la qualité des rejets et ainsi de lui permettre de maintenir une forte cadence de production sous l'œil de la Police de l'Eau. ✓

L'international n'est pas en reste, avec aujourd'hui de nombreux projets (Malaisie, Suisse, Pologne, ...) où les industriels français ont des besoins spécifiques et urgents pour garantir la pérennité de leurs sites.

L'industriel réalise très souvent des économies, voir des gains supplémentaires et le retour sur investissement de la prestation du CNFME est ainsi très rapide, en quelques mois. ✓



L'offre complète de formation du "CNFME", ainsi que la programmation pour l'ensemble de l'année 2014, peut être consultée sur le site Internet :

www.oieau.org/cnfme

Les formations 2014

"Déchets, Environnement, Développement Durable"



Dans son catalogue 2014 "Déchets, Environnement, Développement Durable", le CNFME propose 47 modules de formation, sur les thèmes :

- **Des déchets** : réglementation, gestion de service, hygiène et sécurité, communication, collecte et tri sélectif, maintenance des installations, traitement et valorisation des déchets et des boues d'épuration, lixiviats, biogaz, traitement des odeurs...
- **De l'air** : mesure de la pollution atmosphérique en air ambiant.
- **Du bruit** : bruit au travail dans les services d'eau et d'assainissement.



- **Des sites et sols** : expertise et dépollution de sites et sols pollués.
- **De l'énergie** : économies d'énergie électrique, stratégie d'utilisation des énergies renouvelables.
- **Du développement durable** : bilan carbone, démarche de développement durable, achat durable, intégration pay-sagère des ouvrages hydrauliques, récupération d'eau de pluie.

En 2014, le CNFME propose un cursus de formation, à l'attention des exploitants d'Installation de Stockage des Déchets (ISD). Ce cursus regroupe ainsi les 4 formations suivantes :

- Exploitant d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, (ISDND),
- Biogaz : réglage et optimisation du réseau d'une ISDND,
- Valorisation des biogaz,
- Traitement des lixiviats d'une ISDND.

Dans le cadre de ce cursus, les sessions peuvent être sélectionnées de manière à réaliser le parcours de formation en fonction du besoin et des disponibilités, sur un ou deux ans, voire plus.

Un positionnement confirmé

En 2013, le CNFME a dépassé le seuil des 3.000 professionnels formés depuis le lancement de son activité de formation "Déchets".

A ce titre, le CNFME a réalisé de nombreuses sessions de formation inter et intra-entreprises. Les thématiques sont variées : valorisation des biogaz et réglage des réseaux, méthanisation des déchets solides, gestion technique des unités de compostage...

Les professionnels du secteur déchets ont été particulièrement demandeurs de formations et d'information dans le domaine de la valorisation du biogaz.

Le 28 mars 2013, une journée technique a été réalisée, rassemblant près de 80 spécialistes dans ce domaine.

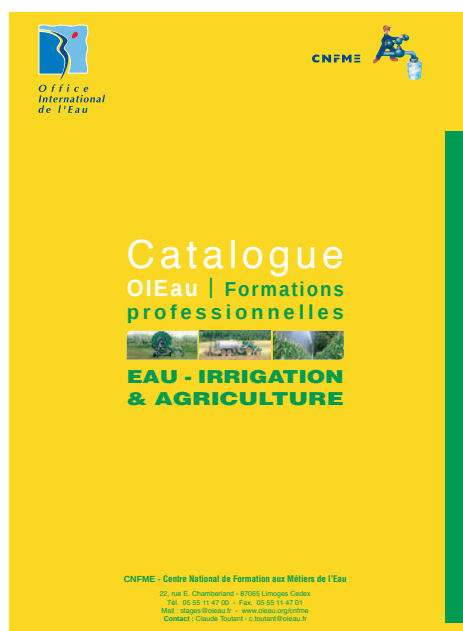
Dans le cadre de son implication à l'international dans le secteur des déchets, le groupe GIZ a confié à l'OIEau, en 2012 et 2013, la réalisation d'un plan de formation et des actions de coaching en Algérie.

✓



Les formations 2014

"Eau - Irrigation & agriculture"



Depuis 2013, le CNFME propose un catalogue spécifiquement dédié aux professionnels de l'irrigation et du monde agricole, regroupant 18 modules de formation, répartis en 26 sessions, sur les thèmes :

- de la conception et du dimensionnement des systèmes d'irrigation,
- de la gestion et de l'exploitation des systèmes d'irrigation,
- de la ressource en eau pour l'agriculture,
- du traitement et de la valorisation des effluents agricoles.

La gestion au plus juste de la ressource en eau, la valorisation des effluents agricoles, la maîtrise des épandages... sont autant de sujets exigeant des compétences pointues et des professionnels formés et qualifiés.

En 2014, le CNFME a inclus un nouveau stage au catalogue :

- **SILLAGE** : application de gestion et d'échange de données relatives aux plans d'épandage.

✓



L'offre complète de formation du "CNFME", ainsi que la programmation pour l'ensemble de l'année 2014, peut être consultée sur le site Internet :

www.oieau.org/cnfme

Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC®)



Le **CNFME** est le premier Organisme de Formation habilité à dispenser des formations au **Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC®)**.

Approuvé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), le CATEC® est un dispositif de formation qualifiante géré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS). Il vise à prévenir les risques d'accidents, certes peu fréquents mais souvent dramatiques car mortels, auxquels

sont confrontés les personnels réalisant des interventions dans certains ouvrages d'eau potable ou d'assainissement.

Dès 2007, l'**Office International de l'Eau** avait sollicité la CNAMTS pour étudier l'élaboration d'un référentiel de qualification des personnels, alors qu'aucune règle nationale n'était reconnue pour décrire et évaluer cette compétence.

Après 4 années de travail, le référentiel a été validé par les partenaires sociaux en novembre 2012.

Sont notamment repris dans le référentiel, les concepts développés depuis toujours au **CNFME**, c'est-à-dire des formations à caractère pratique, dispensées sur des ouvrages sécurisés, modèles d'ouvrages réels.

C'est tout naturellement que le **CNFME** a qualifié les premiers salariés CATEC® dès février

2013 : la formation pour 6 personnes de l'entreprise de travaux publics COIRO s'est déroulée sur 2 jours, aboutissant à la qualification de chacun des participants.

Dans la perspective du CATEC®, le **CNFME** s'est doté d'ouvrages visitables d'assainissement constituant un outil unique en France, notamment par les équipements pédagogiques associés dont il est doté.

L'installation la plus spectaculaire est un réseau souterrain de 100 m de long, alimenté en eau et donc très réaliste. Il permet de mettre en toute sécurité les participants dans des situations très proches de conditions réelles. Il autorise également la simulation d'alertes ou d'accidents pour un entraînement poussé des stagiaires.

✓

Référentiels formation "prélèvements d'eau"

Formations pour une meilleure maîtrise des prélèvements

Début 2012, l'**Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**, **AQUAREF** et l'**Office International de l'Eau** ont créé un groupe de travail afin d'élaborer des référentiels de formation relatifs au métier de préleveur sur la base des guides et documents **AQUAREF** existants.

Ces référentiels ont avant tout pour but d'améliorer et d'homogénéiser les pratiques et de favoriser ainsi une meilleure reconnaissance du métier de préleveur.

Deux premiers référentiels de formation ont été élaborés par l'**OIEau** :

- "Prélèvement d'eau et de phytoplancton sur les cours d'eau dans le cadre du programme de surveillance des Masses d'Eau en France",
- "Prélèvement d'eau dans le cadre du programme de surveillance des Masses d'Eau en France : tronc commun".

Sur la base de ces référentiels, le **CNFME** a organisé une première session de formation à la demande de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en novembre 2012, suivie de quatre autres sessions en 2013.

La première session "Catalogue OIEau" a eu lieu en mai dernier.

Un référentiel de module de formation sur les "Prélèvements d'eau souterraine dans le cadre des programmes de surveillance des Masses d'Eau en France" a été réalisé par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Deux autres référentiels de formation sont en cours d'élaboration :

- "Prélèvement d'eau et de phytoplancton en plan d'eau dans le cadre du programme de surveillance des Masses d'Eau en France",
- "Prélèvement d'eau de rejet en vue de la recherche de micropolluants prioritaires et émergents".

Ces référentiels ont tous pour vocation à être diffusés afin que les préleveurs puissent bénéficier d'une formation homogène et correspondant aux exigences techniques actuelles.

✓



Nouveaux procédés d'assainissement

Le groupe de travail sur l'**Evaluation des Procédés Nouveaux d'Assainissement des petites et moyennes Collectivités (EPNAC)** a pour but d'acquérir, de mutualiser et de diffuser les connaissances sur les procédés de traitement des eaux usées des petites et moyennes Collectivités.

L'**OIEau** participe au groupe EPNAC, au côté des Agences de l'Eau, d'IRSTEA, des SATESE et de certaines DDT.

✓

"Les Journées de l'OIEau 2014" "SILLAGE"

Les rendez-vous incontournables des acteurs de l'eau et des déchets



300 participants en 2013 !

"Les Journées de l'OIEau" apportent un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité.

Les sessions animées par des intervenants expérimentés ont une orientation professionnelle, et s'appuient sur des témoignages et des retours d'expérience de terrain.

Ces "Journées de l'OIEau" s'adressent aux Elus et aux Cadres de Collectivités Locales, aux experts d'associations ou de bureaux d'études, aux distributeurs d'eau, ou encore aux industriels.

"Les Journées de l'OIEau" ont rassemblé plus de 300 participants en 2013.

"Les Journées de l'OIEau 2014" se dérouleront à l'espace Hamelin, à Paris, sur les thèmes suivants :

- le 20 mars : Gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement,
- le 03 avril : Epuración par filtres plantés de roseaux,

- le 20 mai : Optimisation des services d'eau et d'assainissement : organisation et outils,
- le 12 juin : Collecte et traitement des biodéchets : retours d'expériences,
- le 30 septembre : Risques d'inondations : comment les prévenir,
- le 14 octobre : Impact des rejets de station d'épuration sur le milieu récepteur,
- le 20 novembre : Prélèvements des micropolluants dans l'environnement,
- le 11 décembre : Interventions en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Des nouveautés en 2014 !

Les questions des participants seront recensées auprès des inscrits via un forum sur un site web dédié à chacune des Journées : les questions recensées alimenteront le débat qui sera prévu à la fin de chaque Journée.

L'utilisation d'outils pédagogiques d'animation (vote électronique, ...) va également être systématisée, afin de créer une cohésion entre les participants et faciliter les échanges par le biais de phases participatives.

Inscrivez-vous !

www.oieau.org/journees

Formation à la gestion des plans d'épandage

"SILLAGE" est une application informatique qui permet la traçabilité des épandages réglementés sur les sols agricoles, en particulier des boues issues du traitement des eaux usées urbaines.

En novembre 2013, le **Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME)** a lancé un nouveau stage dédié à l'utilisation de "SILLAGE" et à la gestion d'un dossier d'épandage dans cette application.



Joseph Pronost : nouveau Directeur du CNFME



Joseph Pronost, 49 ans, diplômé de l'Université de Limoges, a été nommé **Directeur du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau**,

par le Conseil d'Administration de l'OIEau. Il succède à **M. Dominique Preux** qui exerçait cette fonction depuis 2002 et qui a fait valoir ses droits à la retraite.

"Les Cahiers Techniques de l'OIEau"

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- | | |
|--|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 16 Le dioxyde de chlore (nouvelle édition) |
| 4 Instruments de mesure | 17 La surpression (nouvelle édition) |
| 5 Le comptage (nouvelle édition) | 18 Le pompage des eaux usées |
| 6 La robinetterie (EP) | 19 L'alimentation en eau potable (nouvelle édition) |
| 9 L'ozonation des eaux | 20 Les eaux pluviales (nouvelle édition) |
| 10 La chloration des eaux | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |

Renseignements - Commandes :

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org

EAUDOC

"EAUDOC", le portail international de la documentation sur l'eau, vous propose une grande variété de services :

- un accès à la base documentaire de l'OIEau : près de 254.000 références et des documents plein texte.
- des prestations à la carte sur tous les sujets du domaine de l'eau (pollutions diffuses, agriculture, milieux aquatiques, technologies, réglementation, socio-économie, ...), pour des solutions de veille et de recherche d'information, la réalisation de dossiers documentaires personnalisés et la rédaction de synthèses.
- un produit phare : les "Synthèses techniques de l'OIEau", initiées depuis 1997 avec AgroParisTech ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts). ✓

L'OIEau a rédigé en 2013 divers documents d'information destinés tant au grand public qu'à des professionnels et des décideurs :

Les synthèses techniques de l'OIEau



La collection "Synthèses techniques de l'OIEau" est riche désormais de plus de 150 titres.

Sept nouveaux titres ont ainsi été publiés en 2013 avec les étudiants de l'ENGREF :

- Analyse critique des stratégies de gestion et de mobilisation de la ressource en eau pour s'adapter au changement climatique.
- La gestion intégrée des eaux littorales : Quelle stratégie française ?
- La place de l'hydromorphologie dans l'atteinte du "Bon Etat".

- La réforme de la Politique Agricole Commune pour 2014-2020 et la Gestion de l'Eau.
- Les marchés publics dans la gestion des services d'eau et d'assainissement collectif en France.
- Retour d'expérience sur la valorisation du biogaz - Contraintes techniques et réglementaires.
- Villes durables Eau, énergie et urbanisme.

A retrouver sur le site :

www.oieau.org/documentation

(rubrique "Publications")



www.eaudanslaville.fr

Au service des Collectivités Locales !



Le site www.eaudanslaville.fr est un service dédié aux Collectivités Locales. Il propose des réponses pratiques aux questions juridiques, techniques ou financières liées à la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif ou non collectif.

Un nombre croissant d'abonnés

Elus en charge de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif, responsables de services municipaux, techniciens de l'eau, ... ils sont de plus en plus nombreux à s'inscrire à la lettre www.eaudanslaville.fr pour se tenir informés.

www.eaudanslaville.fr offre un appui permanent aux prises de décision pour les Municipalités, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, les Syndicats intercommunaux, les Sociétés d'Economie Mixte, les Sociétés publiques locales, les Entreprises de l'Eau délégataires d'un service ou encore les Bureaux d'études.

Une participation active des internautes

Une partie du site est en libre-service, mais un abonnement permet un accès privilégié à certaines rubriques : les abonnés peuvent ainsi consulter l'ensemble des contenus diffusés sur www.eaudanslaville.fr (Foire Aux Questions, Guide des Services) mais également poser leurs questions à nos experts.

Les réponses sont ensuite mises à disposition de ces abonnés dans la rubrique "FAQ".

Une enquête a montré que 86 % des abonnés étaient satisfaits des services proposés par www.eaudanslaville.fr.

Venez découvrir le site :

www.eaudanslaville.fr



Informez-vous !

AQUAVEILLE

Les professionnels, toujours pris par le temps, peuvent désormais prendre connaissance, chaque semaine en un clin d'œil, des actualités qui les concernent.

Depuis 7 ans, AQUAVEILLE présente l'actualité technique, juridique et administrative du domaine de l'eau, en France, en Europe et dans le Monde.

Chaque semaine, par courrier électronique, l'information arrive classée par grandes thématiques.

Face à l'incroyable essor de l'Internet mobile, AQUAVEILLE sera disponible en mars 2014 sous la forme d'un flux continu d'informations sur l'eau, consultable via les smartphones et les tablettes, en plus de la version classique envoyée par courrier et au format PDF.

Ainsi, AQUAVEILLE évolue pour transmettre aux professionnels de l'eau une actualité ciblée en temps réel.

Pour s'abonner, contacter : aquaveille@oieau.fr



www.documentation.eaufrance.fr

Le portail documentaire national sur l'eau et les milieux aquatiques



Le portail "Les documents techniques sur l'eau" est ouvert au grand public depuis 2009. Il donne accès à plus de 63.000 notices documentaires et à de nombreux rapports d'études, en texte intégral, mis à disposition par 19 Organismes contributeurs : le Ministère en charge de l'Ecologie, l'ONEMA, les Agences de l'Eau, les Organismes de Recherche (IRSTEA, IFREMER, INRA, BRGM), les 4 Pôles relais zones humides, les Offices de l'Eau de la Martinique et de la Réunion et l'OIEau.

Ce portail est un outil incontournable pour la diffusion de l'information sur l'eau et les milieux aquatiques en France. Il répond aux exigences de transparence et d'accès aux informations environnementales imposées par la Convention Internationale d'Aarhus.

Centré autour d'un puissant moteur de recherche, le portail s'est progressivement enrichi de nouvelles fonctionnalités et services tels que des pré-sélections de documents (liste des nouveautés, filtre par thèmes) et des interfaces cartographiques.

Un service d'analyse bibliométrique interactif permet aux utilisateurs d'obtenir des indicateurs statistiques sur les notices documentaires du portail (ex. : nombre de publications par contributeur et par année), dans un premier temps en accès réservé aux contributeurs.

L'interface de recherche a également été améliorée par la mise en place de systèmes d'aide à la recherche basés sur le Thésaurus Eau©.

www.documentation.eaufrance.fr



Panorama des travaux de Recherche & Développement

L'OIEau a actualisé le panorama des acteurs de la Recherche & Développement dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques en France (nombre d'emplois dans la R&D, nombre d'unités de recherche, ...).

Un panorama similaire des acteurs principaux de la recherche dans ces domaines en Europe

a également été réalisé dans 12 Pays de l'Union Européenne.



Des documents pédagogiques



En partenariat avec l'ONEMA et le Ministère chargé de l'Environnement, l'OIEau a produit des états de l'art sur :

- les programmes de surveillance des milieux aquatiques et des eaux souterraines ;
- les perturbateurs endocriniens dans les milieux aquatiques ;
- la présence de substances médicamenteuses dans les milieux aquatiques.



Data.eaufrance

Un accès aux données publiques sur l'eau

Le site www.data.eaufrance.fr a été ouvert en 2013.

Fruit de la coopération entre l'ONEMA, le BRGM et l'OIEau, ce site offre un accès libre aux données sur l'eau, les milieux aquatiques et leurs usages, publiées sur les sites de la toile Eaufrance.

L'"Opendata", ou "données ouvertes", est une démarche de publication en ligne de données numériques structurées selon une démarche qui garantit leur libre accès et leur réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière.

Ces données sont donc proposées gratuitement, dans des formats électroniques exploitables, et sous licence ouverte.



Une plate-forme collaborative

Le site data.eaufrance.fr fait partie intégrante du Système d'Information sur l'Eau (SIE) et répond à la Directive Européenne 2003/98/CE de novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public et à la circulaire du Premier Ministre du 17 septembre 2013.

Tous les partenaires du SIE (Agences de l'Eau, Offices de l'Eau des DOM, DREAL, etc.) sont aussi contributeurs de la plate-forme.

Ces données répondent efficacement aux nombreux enjeux de l'"Opendata" que sont l'information du public, la transparence des données, leur réutilisation ou leur interopérabilité. Elles peuvent ainsi être analysées, agrégées, comparées avec d'autres données et réutilisées pour des besoins spécifiques par les différents acteurs de l'eau, mais aussi par toute personne ou organisme qui le souhaite.

www.data.eaufrance.fr



"GEST'EAU"

Le site des SAGE et des Contrats de Milieux



Gest'eau, le site Internet national dédié aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et aux Contrats de Milieux, propose depuis le début de l'année 2013 des témoignages d'acteurs concernés par ces outils de gestion.

Un outil participatif en constante évolution

Depuis sa création en 2002, Gest'eau, coordonné par le Ministère chargé du Développement Durable (MEDDE) et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), est animé par l'OIEau.

Dès son lancement, ce site s'est voulu collaboratif en mettant à disposition un forum, des retours d'expérience, et en permettant aux internautes d'intervenir sur les contenus.

L'OIEau réalise depuis le début de l'année 2013 des interviews pour favoriser la participation des acteurs impliqués dans les SAGE et les Contrats de Milieux (animateurs/animateuses, chargé(e)s de mission, membres de Commission Locale de l'Eau, membres de syndicat, d'Etablissements Publics Territoriaux de Bassins, etc.).

Des témoignages sur les actions locales

Ces interviews couvrent un large panel de thématiques : de l'articulation entre SAGE et Contrats de Milieux à la coordination inter-SAGE, en passant par la Trame Verte et Bleue.

Les acteurs, qui prennent la parole, apportent des éléments concrets sur les actions menées dans le cadre de ces outils et décrivent des mesures pratiques à mettre en œuvre.

Les témoignages, publiés régulièrement dans la lettre d'information, sont disponibles en intégralité sur le site dans la rubrique "Documentation".

Ainsi, 12 témoignages ont été publiés en 2013.

L'OIEau souhaite, à travers ces entretiens, permettre aux acteurs de l'eau de partager leurs expériences, mais aussi proposer un regard nouveau sur les SAGE et Contrats de Milieux.

Coordination Inter-SAGE : une animation partenariale entre différents SAGE pour une meilleure gestion de l'eau

Une commission Inter-SAGE est une instance qui regroupe différents acteurs désignés par chaque Commission Locale de l'Eau (CLE) d'un SAGE. Afin de favoriser les échanges et améliorer la gouvernance autour de la gestion locale de l'eau, le SAGE Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés et le SAGE Orge-Yvette ont décidé de se réunir autour d'une commission Inter-SAGE. Une démarche similaire sera menée entre le SAGE Nappe de Beauce et le SAGE Loir.

Témoignage
Sophie DERUYVER et Alison LARRAMENDY
Chargées de mission SAGE Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés

Qu'est-ce qui a motivé la création d'une commission Inter-SAGE ?

Le SAGE Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés est un SAGE qui se superpose de façon partielle avec deux autres SAGE : le SAGE Orge-Yvette et le SAGE Loir. En effet, le périmètre du SAGE Nappe de Beauce qui, comme son nom l'indique, est un SAGE de nappe, recoupe celui des deux autres SAGE qui sont, quant à eux, des SAGE d'eaux superficielles avec des limites hydrographiques de surface bien définies. Devant cette situation un peu particulière, les acteurs responsables de la gouvernance et de la gestion des eaux se sont interrogés sur la compatibilité entre les SAGE sur les territoires communs.

Il a été décidé qu'une commission Inter-SAGE devait voir le jour pour permettre le bon fonctionnement de la gestion de l'eau et une meilleure concertation. Ainsi, les stratégies des SAGE se complètent, celui de la Nappe de Beauce étant le SAGE dédié à la gestion de la ressource souterraine et à la problématique agricole, et le SAGE Orge-Yvette s'intéressant majoritairement aux ressources superficielles et aux pollutions urbaines.

Ce document provient du site www.gesteau.eaufrance.fr, le site des outils de gestion intégrée de l'eau.

Indicateurs Gestion des Services



Les Collectivités Locales ont une obligation légale de rapportage sur la gestion des Services d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (AEPA).

Il est apparu nécessaire de réaliser un ensemble didactique, pédagogique et cohérent de guides et de recommandations sur l'utilisation des indicateurs pour la gestion opérationnelle de ces services.

L'OIEau réalisera avec l'ONEMA en 2014 une étude prospective pour établir les méthodologies applicables, avec, entre autre, les objectifs suivants :

- le choix de variables et d'indicateurs de performance pertinents,
- la description et la définition pédagogiques de ces indicateurs et variables,
- l'élaboration de recommandations opérationnelles pour la gestion managériale des services en lien avec les indicateurs choisis,
- la conception de documents de spécification "SANDRE" correspondants.

www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet



7.550.000 visiteurs en 2013 !



www.gesteau.eaufrance.fr

Naiades

La banque nationale des données sur la qualité des cours d'eau et des plans d'eau



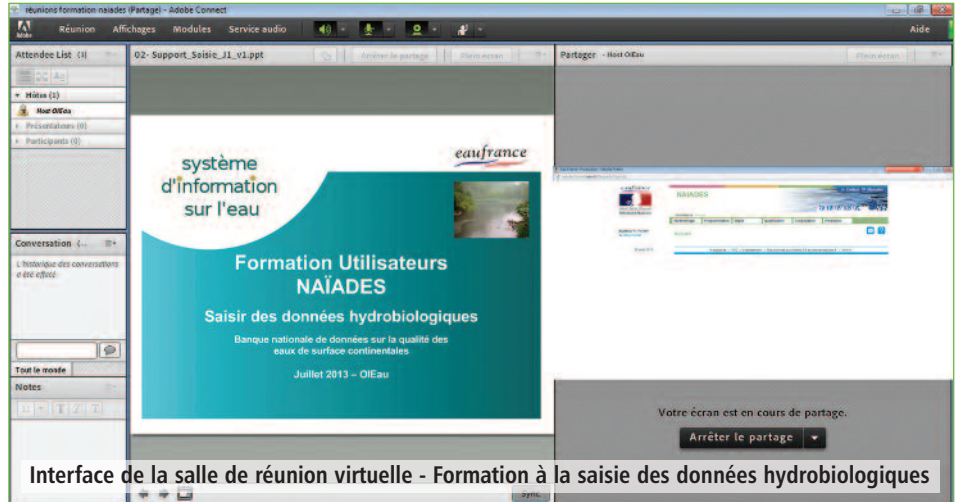
"Naiades" permet de stocker les résultats des mesures de la qualité des cours d'eau et des plans d'eau (données physico-chimiques, biologiques et hydromorphologiques).

L'OIEau, qui assure le Secrétariat du SANDRE, a établi une terminologie commune et les formats d'échange employés par tous les acteurs concernés de Métropole et d'Outre-Mer.

Le projet, piloté par l'ONEMA, implique les Agences et Offices de l'Eau d'Outre-Mer, les Directions Régionales de l'Environnement (Dreal), l'IRSTEA, mais aussi l'OIEau, qui assure les formations des acteurs depuis 2012.

Des web-conférences pour l'Outre-Mer

Le personnel des Offices de l'Eau et Directions de l'Environnement (DEAL) des Départements d'Outre-Mer n'ayant pu assister aux formations 2012, du fait de l'éloignement géographique, l'OIEau a réalisé en 2013 des sessions sous la forme de web-conférences. Les participants de Guadeloupe et de Martinique ont ainsi pu prendre en main les différentes fonctionnalités.



Cette expérience a montré qu'il est possible de mieux intégrer les Départements d'Outre-Mer dans les phases de déploiement des outils nationaux et ainsi de prendre en considération leurs suggestions d'améliorations pour tenir compte de leurs spécificités.

Des guides thématiques

En complément de ces formations à distance, l'OIEau a rédigé des guides d'utilisation adaptés aux différents acteurs intervenant dans les processus d'acquisition des données : com-

ment programmer les prélèvements, saisir des résultats liés aux macro-invertébrés, contrôler les données, etc.

Pour en savoir plus :

formation.naiades@oieau.fr

www.reseau.eaufrance.fr/sujet/naiades



Ma Cons'eau

Depuis votre smartphone, calculez et chiffrez votre consommation d'eau domestique !

Ma Cons'eau est une application gratuite créée par l'OIEau pour les smartphones IOS.

Cette application permet :

- **d'évaluer la consommation d'eau de votre foyer :** en une dizaine de questions vous indiquez le nombre de personnes de votre foyer, vos différents usages et équipements domestiques (bain ou douche, existence d'un jardin, ...),
 - **d'estimer le coût de votre facture d'eau selon votre Commune de résidence :** depuis septembre 2013, l'application bénéficie des informations collectées et diffusées gratuitement par l'Observatoire National des Services d'Eau et d'Assainissement, pour indiquer le prix de l'eau de votre Commune directement géolocalisée par votre smartphone, ou que vous aurez sélectionnée dans une liste,
 - **de proposer des solutions,** adaptées à votre mode de vie, pour réduire votre consommation d'eau domestique.
- AppStore : <http://www.apple.com/fr/iphone-5s/app-store>



Colloque sur la gestion des zones humides littorales



Visite près d'une porte à flot dans les marais Nord-Loire

Du 30 septembre au 1^{er} octobre 2013 a eu lieu à Nantes le colloque "Quand gestion hydraulique rime avec continuité écologique dans les zones humides littorales".

Organisé par l'ONEMA avec l'appui de l'OIEau, il a permis de mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs concernés par la restauration de la continuité écologique des zones humides en aval des cours d'eau.

Au cours des deux jours, 17 intervenants et plus de 150 participants ont pu communiquer, échanger leurs points de vue et leurs expériences.

Deux visites de terrain ont été organisées lors du colloque : l'une dans le marais de l'Erdre et l'autre dans les marais Nord-Loire.

Les participants ont également été invités à visiter "la petite Amazonie", une zone humide péri-urbaine protégée au sein même de l'Agglomération de Nantes.

Pour plus de renseignements :

colloque-zoneshumides-hydraulique.oieau.fr



Electricité de France - EDF



Programme de recherche "Thermie-Hydrobiologie"



Le 19 décembre a eu lieu une journée de restitution du Programme de recherche "Thermie-Hydrobiologie", mené depuis 2008 par EDF Recherche et Développement, IRSTEA et plusieurs autres partenaires scientifiques.

Organisée sur le site EDF R&D de Clamart avec l'appui de l'OIEau, cette journée a permis de mieux connaître le rôle de la température dans le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Ce programme s'est attaché à développer de nouvelles connaissances scientifiques, apprécier les tolérances réelles des hydrosystèmes en situation de température extrême et évaluer l'impact des rejets thermiques sur l'atteinte des objectifs de Bon Etat biologique de la Directive-Cadre sur l'Eau.

Pour plus de renseignements :

www.recherche-thermie-hydrobio.oieau.fr



Eau et énergie : des urgences face aux grands changements mondiaux et climatiques

L'eau facile, c'est fini ? La forte augmentation des pressions anthropiques sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques, aggravée par les effets du changement climatique, aura de fortes conséquences sociales, économiques et environnementales et d'une façon générale sur toutes les activités humaines d'ici à 2050 - 2070.

Autant d'incidences qui font écho aux préoccupations soulevées aussi en ce qui concerne l'énergie.

En tirant un signal d'alarme, l'atelier, organisé le 21 novembre 2013 par M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'OIEau, dans le cadre de "l'Observatoire Energies d'Entreprises", a donné la parole à treize experts français, mais aussi de l'OCDE et de l'UNESCO, et a ainsi contribué à une meilleure prise de conscience des grands enjeux de l'eau et de l'énergie dans les toutes prochaines décennies.

Un constat alarmant

Rivières, lacs, aquifères, zones humides, réserves nivo-glaciaires... les experts sont unanimes, tout le système aquatique est concerné par les évolutions en cours. Les déficits pourraient s'aggraver car l'ensemble de la demande mondiale en eau va croître de 50% à l'horizon 2050 : entre le stockage d'énergie, le refroidissement des centrales thermiques, l'irrigation, les besoins de l'industrie, de la navigation fluviale et des villes,



© OIEau - C.Runel

et le soutien d'étiage, on assiste à une exacerbation de la demande en eau. Une compétition accrue entre les activités consommatrices d'eau obligera les décideurs à faire des arbitrages.

Consommer moins et gérer mieux : un même impératif pour l'eau et l'énergie

Une des réponses possibles pourrait se résumer à un double impératif : **consommer moins et gérer mieux, en limitant les impacts sur l'environnement.** Impératif qui fait écho à ceux qui pèsent aujourd'hui sur l'énergie : l'eau est indispensable pour produire de l'énergie et l'énergie indispensable pour permettre le traitement, l'assainissement et l'acheminement de l'eau.

Repenser les usages

Pour les participants, c'est bien en organisant une meilleure gouvernance de l'eau qu'il deviendra possible d'organiser le partage de la ressource et la conciliation des usages.



Le "SANDRE"

Le Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau a 20 ans !



Etablir un langage commun sur l'eau

En 1992, le Réseau National des Données sur l'Eau (RNDE) a été lancé pour faciliter la mise à disposition cohérente des données à tous les niveaux utiles.

Le SANDRE a été créé dès 1993 pour simplifier les échanges de ces données entre les différents acteurs concernés. Pour cela, il met à disposition des dictionnaires de données et des scénarios d'échange sous formats informatiques.

Le SANDRE offre ainsi une interface d'échange unique et répond au besoin d'établir un langage commun entre les partenaires du monde de l'eau.

Devant la multiplication des systèmes d'information utilisés et le besoin grandissant de connaissance, le Système d'Information sur l'Eau (SIE) a succédé au RNDE en 2003.

Par l'intermédiaire du SANDRE, de nombreux outils sont alors mis en place, permettant aux acteurs concernés de rendre leurs systèmes d'information interopérables : des dictionnaires et des scénarios d'échange interactifs, des spécifications de services Web multi-domaines, des données de références sous certification ISO 9001, un atlas cartographique, un catalogue de métadonnées, des audits de systèmes informatiques, des labels de conformité, etc.

L'OIEau assure le Secrétariat Technique du SANDRE dans le cadre de sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

S'adapter aux besoins des acteurs

Par exemple, chaque année en France, plus de dix millions de résultats d'analyses d'eau (eau potable, eau superficielle, eau souterraine, eau littorale, eau usée, ...) sont produits et échangés entre laboratoires d'analyses et commanditaires (ARS, DREAL, Agences de l'Eau, industriels, ...).

Face à ce constat et à la demande de l'ensemble des parties prenantes, l'OIEau, en sa qualité de Secrétaire du SANDRE, a élaboré, avec l'appui des Ministères chargés de l'Environnement et de la Santé, de l'ONEMA et avec l'aide d'un groupe d'experts, un standard d'échange de données : "EDILABO".

L'arrêté du 29 novembre 2006, portant sur les modalités d'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques stipule à son article 3 que tout laboratoire doit désormais être capable de recevoir une demande d'analyses et d'émettre des résultats au format "EDILABO".

Pour la mise en œuvre d'échange de données, les acteurs doivent faire évoluer leurs systèmes d'information en développant une interface d'échange conforme au standard "EDILABO" : ils peuvent pour cela se doter de logiciels certifiés conformes par l'OIEau.

Le SANDRE propose plus de 10.000 pages de dictionnaires de données et de scénarios d'échanges. Il affiche également plus de 13.000 fichiers ayant obtenu le label de conformité et plus de 45.000 éléments codifiés (taxons, substances, ...).

S'élargir aux autres domaines

L'OIEau assure également une veille permanente des textes réglementaires et de domaines connexes concernant le SANDRE.

En sa qualité de Secrétaire du SANDRE, il intervient notamment pour :

INSPIRE



Dans le cadre de la Directive Européenne INSPIRE, l'OIEau est membre contributeur pour la rédaction des spécifications sur

l'échange de données sur l'eau. Une première analyse comparative des dictionnaires SANDRE à ceux d'INSPIRE a été conduite. Les travaux de rapprochement des modèles se dérouleront sur 3 ans, en étroite collaboration en France avec les producteurs du Système d'Information sur l'Eau (SIE).

SINP



Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages, ou SINP, vise à favoriser la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à la biodiversité, à la géodiversité, aux espaces protégés et aux paysages. En application de la circulaire du 15 mai 2013 du Ministère de l'Ecologie, l'OIEau élabore une passerelle entre le Système d'Information sur l'Eau (SIE) et le SINP.

Répondre aux projets nationaux importants

L'OIEau contribue aux projets nationaux développés par les partenaires du Système d'Information sur l'Eau (SIE) :

Osmose



Au sens de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), le Programme de Mesures identifie les actions nécessaires à l'atteinte du "Bon Etat Ecologique" dans le cadre du Plan de Gestion (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux - SDAGE pour la France).

Porté par l'ensemble des Agences de l'Eau et des Offices de l'Eau des DOM, et par le Ministère chargé de l'Ecologie, la réalisation de la Banque Nationale des Programmes de Mesures, "Osmose", a nécessité plus de 50 réunions nationales.

L'OIEau, en tant que Secrétaire du SANDRE, de concert avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, a facilité la mise au point d'une terminologie commune et d'un format d'échange employé pour collecter et diffuser les données des programmes de mesures.

➔ BNPE



Pour répondre aux exigences de la DCE, l'ONEMA soutient la mise en place d'un dispositif de connaissance quantitative des usages de la ressource en eau fondé sur la **Banque Nationale des Prélèvements en Eau (BNPE)**.

Ce projet, qui concerne les eaux de surface continentales, eaux souterraines et eaux de transition sur les 14 bassins français de Métropole et d'Outre-Mer, est une des actions prioritaires du Schéma National des Données sur l'Eau (SNDE).

La mise en cohérence des données à l'échelle nationale est d'autant plus complexe que la notion d'ouvrage de prélèvement est perçue différemment par les acteurs. C'est pourquoi, l'OIEau a été chargé d'établir les données de la BNPE en étroite collaboration avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et l'ONEMA, ainsi que du Ministère en charge de l'Agriculture, de la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR), des autres Agences de l'Eau, des DREAL, des Services de Police de l'Eau, du BRGM et des Chambres d'Agriculture.

➔ ICE



Dans le cadre de l'élaboration d'un outil de surveillance harmonisé à l'échelle nationale, qui permettra d'appréhender de manière homogène les risques d'impact des obstacles sur la continuité écologique des cours d'eau, **un protocole national de production "d'Informations sur la Continuité Ecologique (ICE)"** a été établi.

L'OIEau, en tant que secrétaire du SANDRE, a élaboré le dictionnaire de données de ce protocole.

➔ ONDE

Depuis 2004, le ROCA (Réseau d'Observation de Crise des Assecs), réunissait les résultats d'observation de l'écoulement des cours d'eau.

Les premières années de fonctionnement de ce Réseau ont montré un manque d'homogénéité ainsi qu'une difficulté à valoriser les résultats des observations aux échelles régionales, nationales et du bassin.

Devant ce constat, l'ONEMA a mis en place **l'Observatoire National Des Etiages (ONDE)**, en remplacement du ROCA et du RDOE (Réseau Départemental d'Observation des Etiages).

L'OIEau a décrit les processus d'acquisition des données relatives aux observations visuelles des étiages.

➔ RNT



Le Réseau National de suivi des Températures (RNT) permet de suivre en continu l'évolution de la température des cours

d'eau en France et mieux comprendre ses mécanismes.

L'OIEau a contribué à l'harmonisation nationale des données des mesures de température physique des eaux superficielles continentales.

Ce projet est porté par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), en étroite collaboration avec les DREAL, l'INERIS et le SCHAPI et l'OIEau.

➔ AQUAREF

Le groupe d'experts "AQUAREF-méthodologie" a travaillé sur deux référentiels du SANDRE : celui des unités de mesure, des paramètres et des familles chimiques. Un travail sur la pertinence de chaque donnée a été réalisé en collaboration avec l'OIEau.

Les fiches d'environ 2400 paramètres chimiques ont été revues.



➔ SEEE



En étroite collaboration avec l'ONEMA, l'IRSTEA, le BRGM, les Agences de l'Eau et IFREMER, **l'OIEau** a notamment élaboré les spécifications relatives à la collecte des données d'observation employées par le **Système d'Evaluation de l'Etat des Eaux (SEEE)**.



Cinq journées d'information et d'initiation au SEEE ont eu lieu dans les bassins entre le 17 septembre et le 8 octobre 2013.

Organisées conjointement par l'ONEMA et l'OIEau, ces journées ont permis la découverte des outils pour l'évaluation de l'état biologique et physico-chimique des cours d'eau ainsi que pour l'évaluation chimique des eaux souterraines.

Destinées aux professionnels de l'eau, ces journées ont été organisées dans plusieurs villes en France : Paris, Metz, Orléans, Toulouse et Lyon. Avec plus de 380 inscrits, elles ont permis de nombreux échanges et de nombreuses démonstrations.

Des sessions de formation seront organisées en 2014, conjointement par l'ONEMA et l'OIEau.

Pour plus de renseignements :

www.journee-seee.oieau.fr



<http://sandre.eaufrance.fr>

ARS d'Alsace



Etude de l'agressivité de l'eau destinée à la consommation humaine

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont chargées du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

Ces eaux doivent satisfaire à des critères de potabilité, portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, fixés par arrêté du Ministre chargé de la Santé.

L'agressivité de l'eau fait partie des paramètres à contrôler.

L'ARS d'Alsace a souhaité lancer une étude approfondie sur l'agressivité de l'eau afin de mieux caractériser l'incidence de ces eaux dans la Région :

- d'une part sur la santé,
- d'autre part, sur les installations, telles que les conduites et les équipements connexes.

L'objectif est de proposer aux Préfets des deux Départements Alsaciens, ainsi qu'à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, une stratégie de traitement des eaux agressives en fonction de priorités fondées sur des facteurs sanitaires,



Strasbourg

techniques et économiques, qu'il convient de définir.

Cette étude, réalisée par l'OIEau conjointement avec le Laboratoire d'analyses Eurofins, d'avril 2013 à mars 2014, comporte sept étapes :

- ① Synthèse sur la qualité de l'eau distribuée,
- ② Etude historique sur l'utilisation du plomb pour la distribution d'eau potable en Alsace,
- ③ Recensement des branchements et conduites en plomb et autres problèmes liés à l'agressivité de l'eau,

- ④ Synthèse bibliographique des données scientifiques et techniques sur les incidences de l'agressivité sur la qualité de l'eau (hors problématique plomb),
- ⑤ Présentation des différents traitements et leurs coûts,
- ⑥ Campagne complémentaire de prélèvements et d'analyses,
- ⑦ Synthèse et propositions.



EDF



L'OIEau équipe le nouveau Laboratoire de la Division Ingénierie d'EDF de Chinon



Vue générale des tours aéro-réfrigérantes en construction dans les ateliers de l'OIEau de La Souterraine

Depuis 2007, l'OIEau conçoit et met au point plusieurs équipements et pilotes d'études pour les différents laboratoires de la Division Recherche et Développement d'EDF (EDF R&D).

En 2011, l'Unité d'ingénierie EDF CEIDRE (Centre d'Expertise et d'Inspection dans les Domaines de la Réalisation et de l'Exploitation) a repris l'exploitation de pilotes d'étude EDF R&D anciennement installés à Cattenom. EDF CEIDRE a alors décidé de confier à l'OIEau la réfection de ces pilotes pour son futur Laboratoire de Chinon.

Cette plate-forme d'essais se compose de plusieurs boucles d'études représentatives du circuit de refroidissement des Centrales Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE) et d'équipements associés.

La particularité de cette plate-forme est, dans une logique de développement durable, d'être réalisée pour partie, à partir de pilotes existants.

D'autres équipements ont bénéficiés des derniers développements et évolutions déjà mis en œuvre pour le Laboratoire EDF R&D à Chatou (tours aéro-réfrigérantes, désinfection, automatisme, télégestion).

Développés, construits et testés en 2013 sur le site de l'OIEau de La Souterraine, les pilotes seront installés au printemps prochain sur le tout nouveau Laboratoire EDF CEIDRE implanté sur le site de Chinon.



www.oieau.org
Le monde de l'eau
sur Internet



7.550.000 visiteurs
en 2013 !

Communauté d'Agglomération de Perpignan Méditerranée

Vers un tarif unique de l'eau et de l'assainissement



En 2011 et 2012, l'OIEau a été missionné par la Communauté d'Agglomération de Perpignan Méditerranée pour fournir à chacune de ses 36 Communes plusieurs scénarii d'investissement et la stratégie tarifaire correspondante sur la période 2012-2015.



Il s'en est suivi la mise au point de 36 tarifs de vente d'eau et autant de redevances d'assainissement avec des écarts sensibles entre Communes.

Au cours de ces réflexions, plusieurs Elus ont souhaité une plus grande solidarité au niveau du territoire qui prendrait deux directions :

- d'une part, en faveur des populations défavorisées pour lesquelles une tarification progressive et incitative aux économies d'eau est envisagée,
- d'autre part, avec les territoires les plus difficiles à alimenter en eau ou à assainir qui pourraient bénéficier de l'appui des Communes mieux loties.

Dans un premier temps appliqué aux Communes gérées en régie, un tarif unique pourrait s'étendre à toutes les Communes de Perpignan-Méditerranée dans un souci d'égalité renforcée entre tous les administrés.



Perpignan

Dans ce cadre, l'OIEau s'est vu confier une **mission d'étude de convergence tarifaire**, afin de proposer aux Elus plusieurs scénarii de rapprochement des tarifs ne remettant pas en cause les équilibres budgétaires et les politiques d'investissement établies auparavant, ni la tarification incitative aux économies d'eau.



SIAEP Couze-Gartempe - SYMIVA

Assistances à Maitrise d'Ouvrage pour une meilleure cohérence des actions

Le SIAEP Couze-Gartempe, la Commune de la Porcherie, le SYMIVA (Syndicat Mixte de Vassivière) ont mandaté l'OIEau pour les guider dans leur choix stratégiques, la coordination et l'encadrement de leurs marchés d'études.

Ainsi, l'OIEau réalise :

- La **synthèse des problèmes de ressources en eau potable du SIAEP Couze-Gartempe** et l'encadrement des Bureaux d'études assurant l'élaboration des diagnostics techniques nécessaires. Ceci aboutit à l'établissement d'un Schéma Directeur élargi aux enjeux globaux de la ressource, de la production puis de la distribution. L'OIEau accompagne, encadre et valide par ailleurs les actions contractuelles des Bureaux d'études.
- Le suivi et l'encadrement technique et administratif du diagnostic des installations de distribution d'eau de la Commune de la Porcherie.

- L'**analyse argumentée des choix techniques d'assainissement**, ainsi que leur priorisation sur l'ensemble du territoire du SYMIVA. Cette action intègre les problématiques de protection et concourt à l'objectif d'exclusion de tous les rejets dans les bassins versants d'alimentation du Lac de Vassivière. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la

mise en valeur du potentiel touristique et de la protection des zones de baignades.

Ces actions permettent la clarification des besoins des maîtres d'ouvrages et intègrent des éléments de communication et de vulgarisation auprès des usagers pour emporter leur adhésion aux décisions stratégiques à prendre.



Le Lac de Vassivière



9^{ème} Assemblée Générale Mondiale du Réseau International des Organismes de Bassin

Déclaration de Fortaleza

La 9^{ème} Assemblée Générale du Réseau International des Organismes de Bassin s'est tenue du 13 au 16 août 2013 à Fortaleza, au Brésil.

Elle a réuni 319 Délégués venus de 49 Pays.

Les travaux ont porté sur l'adaptation aux grands défis mondiaux, que sont la croissance de la population, l'accroissement de la demande alimentaire et énergétique, et les effets du changement climatique, qui ont été abordés à l'occasion de cinq tables rondes :

- ❶ la gestion de l'eau dans les nouveaux Objectifs du Développement Durable de l'ONU après 2015,
- ❷ l'adaptation aux effets du changement climatique et la prévention des phénomènes extrêmes d'inondations et de sécheresses,
- ❸ les cadres institutionnels d'intervention des Organismes de Bassin et la participation des pouvoirs locaux, des usagers et du public,
- ❹ la gestion des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers,
- ❺ le financement de la gestion de l'eau et des organismes de bassin.

Des débats, il ressort que la gestion intégrée des ressources en eau par bassins, qu'ils soient locaux, nationaux ou transfrontaliers, s'impose partout dans le Monde.

Les expériences de gestion intégrée de bassin, menées dans de très nombreux pays aujourd'hui et dont certaines ont plus de cinquante ans, montrent la pertinence de cette approche.

L'Assemblée Générale a réaffirmé un certain nombre de conditions pour garantir le succès de la gestion par bassin :

Il est indispensable de **développer des approches intégrant à la fois les eaux de surface, souterraines et côtières**, de rechercher des solutions transversales et intersectorielles, de réduire les pressions sur les ressources disponibles, de rétablir l'hydromorphologie des cours d'eau et de protéger ou restaurer les écosystèmes aquatiques.



La cérémonie d'ouverture © OIEau - C.Runel

Des systèmes intégrés d'information doivent permettre de connaître les ressources et leurs usages, les pressions polluantes, les écosystèmes et leur fonctionnement, les risques et de suivre les évolutions.

La production et la mise à disposition d'informations et de données fiables sont primordiales pour permettre **un dialogue constructif entre partenaires**, faciliter les prises de décisions, et évaluer les résultats des politiques mises en œuvre.

Ces systèmes d'information doivent prendre en compte les données du changement climatique.

Des Plans de Gestion de Bassin ou des Schémas Directeurs de Bassin, établis en concertation avec tous les acteurs, doivent fixer les objectifs à atteindre à moyen et long terme, à travers la réalisation **des Programmes de Mesures et d'investissements** prioritaires pluriannuels réussis.

Un financement durable de la gestion des ressources en eau et des organismes qui en ont la charge doit être garanti en investissement et en fonctionnement, sur la base de l'application des principes "pollueur-payeur" et "utilisateur-payeur", en assurant toutes les péréquations nécessaires, tant géographiques qu'intersectorielles, en garantissant une solidarité entre toutes les catégories d'usagers et en combinant des taxes administratives nationales ou locales, une tarification des services collectifs et des redevances affectées aux objectifs fixés par concertation.

Aux côtés des administrations gouvernementales compétentes, il faut organiser une participation active à la prise des décisions des Autorités territoriales concernées, notamment des municipalités, des représentants des différentes catégories d'usagers et d'associations de protection de la nature ou porteuses d'intérêts collectifs.

La création de Comités ou Conseils de Bassin apparaît comme le meilleur moyen d'assurer une réelle participation de tous les acteurs.

Ces instances doivent être associées aux décisions concernant la politique de l'eau dans leur bassin, dans le cadre de procédures et d'un mandat définissant clairement leur rôle.

Elles permettent les passerelles intersectorielles favorisant l'échange d'informations et le dialogue entre tous les partenaires.

Leur création ou leur renforcement doit être une priorité pour les bailleurs de fonds.

"Le PACTE mondial pour une meilleure gestion des bassins", initié par le RIOB en Mars 2012 et signé à ce jour par 128 organisations du Monde entier, repose sur ces principes.

L'adaptation aux effets des changements globaux et climatiques est une priorité mondiale et locale.

Les conséquences sociales, économiques et écologiques risquent d'être très importantes et nécessitent une mobilisation rapide pour **préparer les programmes d'adaptations indispensables au niveau de chaque bassin**, en considérant les eaux de surface et les eaux souterraines.

Cela concerne de nombreux secteurs comme l'hydroélectricité et le refroidissement des centrales thermiques et nucléaires, la production alimentaire avec l'irrigation, la pêche et l'aquaculture, l'urbanisation avec les besoins en eau potable et assainissement ou les transports fluviaux...

Le secteur de l'eau est l'un des plus directement concernés, par les modifications des cycles hydrologiques, et donc de la disponibilité spatiale et temporelle des ressources et ses incidences sur tous les usages.

L'évaluation, selon divers scénarios, des conséquences hydrologiques des changements mondiaux doit être rapidement menée dans chaque bassin.

Les efforts de recherche et de perspectives doivent être renforcés et accélérés afin de donner aux décideurs locaux sur le terrain les éléments indispensables pour concevoir les programmes adaptés et diversifiés nécessaires.

Il faut préparer les générations futures, en développant des outils d'éducation et de participation de la jeunesse, en s'appuyant notamment sur **les Parlements de la Jeunesse pour l'Eau.**

L'anticipation, la prise en compte de l'incertitude et la capacité à se projeter sur le long terme doivent être les nouveaux fondements des politiques de gestion de l'eau.

L'échange d'information sur les bonnes pratiques est essentiel : la CEE-ONU et le RIOB ont lancé la création d'un **réseau d'organismes de bassin pilotes œuvrant pour tester des mesures d'adaptation au changement climatique.**

En ce qui concerne les inondations, la solidarité "amont-aval" dans les bassins doit être la base d'une gestion cohérente et coordonnée à l'échelle des bassins et sous-bassins versants, tant pour la prévention que pour la protection. Cela vaut particulièrement pour les bassins transfrontaliers où il faut encourager la coopération entre les Etats riverains.

La prévention contre les sécheresses doit être planifiée sur le long terme, et au niveau de chaque bassin, en résolvant les problèmes structurels qui se posent, afin d'en prévenir le mieux possible les effets et d'éviter la dégradation globale de la ressource en eau.



319 Délégués venus de 49 Pays © OIEau - C.Runel

Tous les usages sont concernés, et tout particulièrement l'utilisation de l'eau en agriculture qui doit être rationalisée au mieux.

Les pressions sur la ressource en eau obligent à emprunter de nouvelles voies telles que la mobilisation des eaux non-conventionnelles et la réutilisation des eaux usées.

La mobilisation de nouvelles ressources et la création de nouvelles réserves s'avèrent nécessaires mais il faut préalablement s'assurer que les demandes en eau ont été rationalisées et que les projets sont écologiquement acceptables et économiquement raisonnables.

Des approches "sans regret" doivent être suffisamment flexibles pour s'adapter aux situations très fluctuantes dans l'avenir.

La coopération entre Pays riverains des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers doit être renforcée.

Il est urgent que les accords, conventions ou traités de coopération existant soient élargis et renforcés.

Lorsqu'il n'existe pas encore d'accord, il est indispensable que les pays riverains en établissent un et créent les instances communes nécessaires pour sa mise en application.

La Convention d'Helsinki de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, d'une part, et **la Convention des Nations Unies de 1997**, d'autre part, donnent un cadre pour améliorer la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau.

De son côté, **la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE)** propose une coopération régionale dans le domaine de l'eau en se fondant sur les principes d'une gestion intégrée par bassin.

Elle peut inspirer d'autres régions du Monde.

Alors que la réflexion est aujourd'hui lancée sur la définition des **Objectifs de Développement Durable post 2015 des Nations Unies**, le RIOB considère fondamental d'inclure la gestion des ressources en eau dans les premières priorités, tant cette ressource de plus en plus rare est indispensable au développement économique, social et environnemental.

Il entend se mobiliser pour les prochains grands événements mondiaux sur l'eau, notamment, pour le 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau, les Conférences Climat des Nations Unies et le 1^{er} Forum Environnement International pour les Organismes de Bassins organisé en 2014 par le PNUE.

Les Organismes Membres du RIOB disposent d'une expérience et d'une expertise de plus en plus reconnues qu'ils souhaitent partager, disséminer et mettre à la disposition de tous les pays et institutions qui voudraient les suivre dans une approche efficace de la gestion par bassin.

L'Assemblée Générale a remercié **l'Agence Nationale de l'Eau (ANA)** et **le Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB)** pour leur remarquable accueil à Fortaleza.

Elle a félicité **l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)** et se deux Commissaires respectifs, leurs Excellences M.S. Ould Merzoug et K. Komara pour la façon magistrale dont ils ont assuré la Présidence Mondiale du RIOB depuis l'Assemblée Générale de Dakar en 2010.

M. Lupercio Ziroldo Antonio, Président du REBOB, a été élu nouveau Président Mondial du RIOB, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra au Mexique en 2016.

www.riob.org



OCDE

Initiative sur la Gouvernance de l'Eau



1^{ère} réunion de l'Initiative de l'OCDE
Paris - 27 - 28 mars 2013

L'Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau rassemble des représentants de Gouvernements nationaux, d'Autorités régionales, locales et de bassin, du secteur privé, d'ONG, des prestataires de services, de régulateurs, d'organisations internationales, de bailleurs de fonds, d'experts indépendants.

Au total, 25 Pays sont impliqués.

L'Initiative est développée en partenariat avec Suez Environnement, l'ASTEE, le Réseau International des Organismes de Bassin, l'Office International de l'Eau, l'UNESCO, "Water Integrity Network", "Stockholm International Water Institute et Transparency International", qui assurent l'animation des différents Groupes de travail.

Plusieurs institutions ont insisté sur le manque d'information sur des études de cas pertinents, les bonnes pratiques et l'expertise, qui freine souvent les décideurs dans le secteur de l'eau et empêche la mise en œuvre effective des politiques adaptées.

Les participants ont mentionné le besoin de partager la connaissance, encourager l'apprentissage par les pairs (peer-learning) et permettre le benchmarking.

Il est en particulier important d'impliquer des acteurs extérieurs à la communauté de l'eau : l'Initiative associe ainsi des représentants des secteurs énergétiques ou agricoles, des Parlements et Elus, des médias, des associations de consommateurs, des syndicats, des entreprises privées et de la société civile.

www.oecd.org

✓

ONU

Ban Ki-moon : L'eau, clé du développement durable

Lors du Sommet de l'Eau qui s'est tenu à Budapest en octobre dernier, M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'ONU, a souligné le rôle primordial de l'eau pour le développement durable.

Il a présenté trois domaines prioritaires dans lesquels l'eau est essentielle pour le développement : la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique et l'assainissement.

M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'OIEau, a été invité à animer la session sur la Gouvernance de l'eau du Forum de la Société Civile, organisé dans le cadre de ce Sommet, à l'occasion de laquelle il a présenté une note introductive de cadrage.

www.un.org

✓



M. Ban Ki-moon à l'ouverture du Sommet de l'Eau
Photo : ONU/Paulo Filgueiras



www.oieau.org

**Le monde de l'eau
sur Internet**



**7.550.000 visiteurs
en 2013 !**

UNESCO

Clôture de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau



C'est à Mexico qu'a eu lieu la Cérémonie de clôture de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau, les 5 et 6 décembre 2013.

Elle était organisée par l'UNESCO au nom de ONU-Eau, avec le soutien du Gouvernement du Mexique à travers la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA).

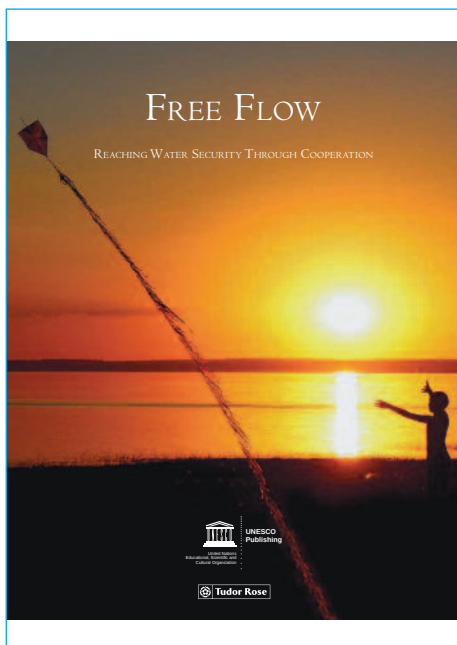
Durant la première journée, consacrée aux leçons tirées de l'Année Internationale, **M. Jean-François Donzier, Secrétaire du Réseau International de Organismes de Bassin, a présenté un exposé introductif sur la gestion de bassin dans le Monde**, lors de la session de haut niveau consacrée à "La coopération, clé d'un partage pacifique de l'eau".



La deuxième journée, intitulée "Au-delà de l'Année Internationale : recommandations pour l'action" a été l'occasion de préciser les suites à donner pour l'avenir.



Free Flow : "Reaching water security through cooperation"



Réalisée à l'occasion de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau et coordonnée par l'UNESCO, cette publication a été présentée officiellement au cours du Sommet de l'Eau de Budapest, le 9 octobre 2013.

"Coopérer dans le domaine de l'eau, cela signifie lutter contre la pauvreté et la faim, ainsi que protéger l'environnement" a déclaré la Directrice Générale de l'UNESCO, Irina Bokova. "Il s'agit fondamentalement de la paix, construite sur la base du dialogue entre les Etats et les Régions".

Cette publication, à travers les expériences de terrain qu'elle présente, démontre l'engagement collectif pour promouvoir une culture de coopération sur le long terme entre tous les acteurs du domaine de l'eau.

Un des chapitres, consacré à la participation des utilisateurs de l'eau dans les Bassins du Sénégal, du Niger et du Congo, a été rédigé par **le Secrétariat du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**.

www.unesco.org



Francophonie

Animation du Portail "Eau" de Médiaterre



Depuis plus de deux ans, l'OIEau collabore à l'animation et à la modération du Portail "Eau" de Médiaterre.

Durant l'été 2011, un protocole d'accord avait été signé entre l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et l'OIEau, afin de collaborer à l'animation de ce portail.

Ces activités vont prendre une nouvelle ampleur dans les mois à venir.

Ce protocole a été reconduit en janvier 2013 et élargi à la rédaction de dépêches plus techniques, que l'on retrouve particulièrement dans la rubrique "technologies de l'eau et de l'assainissement" de Médiaterre.

Une nouvelle étape va maintenant être franchie, dans les mois à venir, puisque **l'OIEau propose de faire évoluer le Portail "Eau" vers une véritable plateforme pédagogique.**

Pour cela, il va bénéficier de l'appui financier de la Région Limousin (France) pour 2013-2015, via son Dispositif de Soutien aux projets MUTualisés (DISMUT).

média terre

L'information mondiale pour le développement durable

www.mediaterrre.org/eau

Bonnes pratiques de Gestion de Bassin

Bilan des expériences de cinq Organismes africains



Le document **"Bilan des expériences des Organismes de Bassin Transfrontaliers - Bonnes pratiques et recommandations"**, coordonné par l'OIEau, a été présenté et discuté lors d'un atelier, tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) en novembre 2013.

Les Institutions partenaires concernées sont les Organismes de Bassin des Fleuves Sénégal (OMVS), Niger (ABN), Congo (CICOS) et Volta (ABV), ainsi que le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le bilan est établi autour des pratiques relatives à quatre thèmes clés :

- Gouvernance ;
- Recherche d'un financement autonome et durable ;

- Planification stratégique et mise en œuvre des actions ;
- Optimisation du monitoring.

L'atelier a réuni les Organismes concernés, l'Agence Française de Développement (AFD), qui finance les projets au sein de ces Organismes, le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) et l'OIEau.

L'objectif était d'échanger et de capitaliser sur les bonnes pratiques sur la base du document bilan, qui a été amendé à l'issue de la réunion. Un forum électronique sur le monitoring s'est par ailleurs tenu dans ce cadre en septembre 2012.

Enfin, de nombreux documents relatifs aux quatre thèmes seront bientôt disponibles sur le site du Système Africain d'Information sur l'Eau (SADIEau), animé par le RAOB. ✓

"SITWA"

Pour une meilleure gestion des connaissances



Le projet **"Renforcement des Institutions pour la gestion des eaux transfrontalières en Afrique (SITWA)"** vise à renforcer la coopération régionale au niveau politique, économique et des parties prenantes pour une gestion durable des ressources en eau transfrontalières en Afrique, en contribuant ainsi à la paix et à la sécurité, à la stabilité et à la réduction de la pauvreté.

Ce projet, financé par l'Union Européenne, mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) avec le Secrétariat Technique du RAOB, assuré par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), est organisé en deux phases : une phase de lan-

cement et une phase de mise en œuvre, qui démarrera en 2014, afin de renforcer les capacités des Organismes de Bassin africains.

Pendant la phase de lancement, les experts de l'OIEau et du RAOB ont été appelés à évaluer les besoins et à identifier les actions prioritaires pour les services d'appui au "SITWA" / RAOB en relation avec l'information, la gestion des connaissances et la communication.

Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'un atelier de validation organisé à Addis-Abeba en octobre 2013.

Après une description des services que le projet "SITWA" / RAOB pourraient fournir dans le domaine de la "gestion des connaissances",

un plan d'action global sur ce thème a été proposé par l'équipe de gestion du projet et a été ensuite incorporé dans le programme validé par le Comité de Pilotage de "SITWA".

Ainsi, la mise en application des principales mesures suivantes, liées à **"la gestion des données et des connaissances"**, sera prévue dans les prochaines années, avec l'appui du projet "SITWA" :

- Développement de la plate-forme Internet du **SADIEau** (Système Africain de Documentation et d'Information sur l'Eau),
- Définition des principales procédures d'échange des métadonnées, des données et des informations ;
- Production de produits d'information au niveau panafricain et sous-régional ;
- Renforcement des outils et des procédures des systèmes d'information et d'échange de données dans deux bassins transfrontaliers pilotes sélectionnés, en collaboration avec les Commissions Economiques Régionales (CER) concernées.

✓



Autorité du Bassin de la Volta (ABV)

Mise en œuvre des actions prioritaires du Plan Stratégique 2010 - 2014



Le projet de développement des capacités de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) bénéficie de financements de l'Union Européenne (Facilité Eau ACP-EU), de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Depuis 2012, l'OIEau apporte son soutien au RIOB pour la mise en œuvre globale du projet, qui vise à renforcer les capacités :

- du Forum des Parties Prenantes au développement du bassin, organe consultatif de l'ABV ;
- du Comité des Experts, organe exécutif de l'ABV,
- de la Direction Exécutive.

Des membres du Comité des Experts et de la Direction Exécutive ont effectué en janvier - février 2013 une visite des Agences de l'Eau Seine-Normandie et Adour-Garonne et ont pu rencontrer à Toulouse des membres de la commission planification, de la DREAL (Direction Régionale



de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG).

Le projet a également permis la participation du Directeur Exécutif de l'ABV à l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB qui s'est tenue à Fortaleza au Brésil du 12 au 16 août 2013. Il a pu notamment participer à la table ronde thématique "Les cadres institutionnels d'intervention des Organismes de Bassin, participation des pouvoirs locaux, des usagers de l'eau et du public, rôle des Comités de Bassin" et échanger avec ses homologues responsables d'Autorités de bassin transfrontaliers.

Enfin, la deuxième réunion du Forum des Parties Prenantes de l'ABV s'est tenue du 21 au 23 octobre 2013.

Elle a permis de renforcer les liens entre les divers acteurs des six Etats-Membres de l'ABV. En parallèle, un expert de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a présenté le processus de concertation dans son bassin et a formulé des recommandations pour le fonctionnement du Forum des Parties Prenantes ; un expert de l'OIEau a, quant à lui, animé une session sur la préparation du Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Une attention particulière sera portée à l'information et la communication vers le grand public sur les activités de l'ABV.

www.abv-volta.org



Agences de l'Eau du Nakanbé et du Mouhoun



Le Nakanbé

Les Agences de l'Eau ont été instaurées au Burkina Faso par la Loi d'Orientation relative à la gestion de l'eau de février 2001.

Le Décret de juin 2003 portant détermination des espaces de compétence des structures de gestion des ressources en eau a subdivisé le Territoire National en cinq espaces : Cascades, Gourma, Liptako, Mouhoun et Nakanbé.

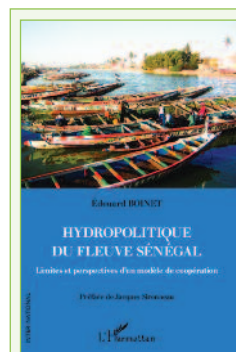
L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Agence de l'Eau du Nakanbé ont signé en octobre 2010 un protocole d'accord de coopération pour le développement d'actions communes dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, avec l'OIEau comme Organisme d'exécution.

Un projet de coopération institutionnelle a aussi été lancé fin 2013 entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

Depuis 2013, un projet de coopération institutionnelle associe l'Agence de l'Eau Loire-

Bretagne et le "White Volta Basin Board" au Ghana, en continuité à l'aval du Bassin du Nakanbé.

Outre la collaboration directe entre les Agences, ces projets de coopération institutionnelle permettent le renforcement du cadre d'intervention et facilitent la mise en œuvre des projets de solidarité, en lien avec les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins concernés.



Hydropolitique du Fleuve Sénégal

En Afrique de l'Ouest, la crise de l'eau est déjà une réalité.

Ce livre, publié aux Editions l'Harmattan, analyse avec clarté la réponse ambitieuse qu'y ont apporté les

Etats Riverains du Fleuve Sénégal : la mise en place de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), un cadre institutionnel et juridique comptant parmi les plus avancés du globe dans le domaine de la gestion de l'eau.

L'auteur, Edouard Boinet, est chargé de projets à l'Office International de l'Eau,

actuellement en poste de l'Ambassade de France en Chine avec pour mission la coordination du projet de coopération franco-chinois visant à l'expérimentation de certains modes de gestion, méthodes et techniques françaises de gestion de l'eau sur un Sous-Bassin chinois du Fleuve Hai.



CICOS



En route vers le SDAGE - Planification stratégique dans le Bassin du Congo

La Commission Internationale du Bassin du Congo Oubangui Sangha (CICOS), qui a reçu mandat de ses Etats-Membres d'assurer un développement durable à la région à travers une gestion équitable et cohérente des ressources en eau du bassin, élabore un **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)**.

Compte-tenu de l'immensité de son bassin (3,8 Mkm²), la CICOS a souhaité lancer le processus d'élaboration du SDAGE sur deux bases fondamentales :

- la bonne appropriation du SDAGE, en assurant la participation des acteurs et usagers de l'eau dans le bassin ;

- la réalisation d'une modélisation hydrologique, afin de mieux comprendre le fonctionnement du bassin versant et ses possibilités d'allocation des ressources.

Deux projets viennent soutenir cette initiative :

- le projet d'appui à la gestion des ressources en eau du Bassin du Congo, financé par l'Union Européenne et piloté par l'OIEau. Ce projet comprend un cycle de formation en hydrologie opérationnelle destiné aux Services Hydrologiques Nationaux (SHN) et à la CICOS, et un appui à la mise en place du volet participatif du SDAGE ;

- le projet de suivi des ressources en eaux et prospective dans le Bassin du Fleuve Congo, financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, piloté par la CICOS avec une assistance technique de l'Agence Française de Développement. Un volet correspond à l'élaboration d'un modèle d'allocation des ressources à l'échelle du bassin.

Ces bases posées d'ici début 2015, le SDAGE pourra être initié en se fixant l'objectif d'apporter aux populations ce dont elles ont réellement besoin de manière partagée, durable et respectueuse des milieux.



Audit institutionnel de la CICOS

En 2013, la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) a demandé à l'OIEau de réaliser un audit de ses activités de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), conjointement avec la GIZ pour ses activités de navigation.

La CICOS a beaucoup progressé depuis quelques années et doit continuer à s'affirmer comme un acteur majeur du développement en Afrique Centrale, particulièrement à travers son mandat pour la GIRE, qui lui a été conféré en 2007.

Bien que la CICOS ait élaboré son Plan d'Action Stratégique, il lui manque encore la définition précise d'un cadre dans lequel s'inscriront l'ensemble de ses projets.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux en cours de préparation devrait y remédier.

Sans préjuger des décisions du Comité des Ministres, différentes mesures pourraient être envisagées.

Le Secrétariat Général doit être renforcé pour assurer une meilleure réalisation du mandat. La CICOS se doit d'être un acteur actif dans la mise en œuvre des grandes infrastructures hydrauliques transfrontalières. Outre les aspects techniques, elle a un rôle institutionnel à assurer dans ce type de projet, aux côtés des Commissions économiques d'intégration régionale (CEMAC et CEEAC).

La récente adhésion du Gabon permet la définition d'activités spécifiques communes.

L'intégration de l'Angola serait un atout et aurait d'importantes conséquences pour l'Institution, qui verrait le déplacement de son "centre de gravité" vers le sud.

S'agissant du financement interne de l'Institution, le mécanisme actuel apparaît satisfaisant. Des mécanismes de redevance pourront être étudiés à moyen terme, une fois les processus de GIRE nationaux suffisamment avancés.

www.cicos.info



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

BAfD

Evaluation de projets pour la Banque Africaine de Développement

L'Office International de l'Eau, en partenariat avec Studi International et Aurecon, participe à l'évaluation de projets financés par la **Facilité Africaine de l'Eau** et a directement pris en charge l'évaluation des 3 projets suivants réalisés entre 2008 et 2012 :

- 1 **Congo (Brazzaville)** : étude de réhabilitation et d'extension des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Brazzaville et de Pointe Noire.

- 2 **Burkina Faso** : étude de faisabilité et de conception d'un système de drainage et de gestion des déchets à Ouagadougou.

- 3 **Liberia** : étude pour l'extension et la réhabilitation du système d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de 3 Capitales régionales.

L'évaluation a été menée sur la base d'investigations documentaires et d'entretiens avec les Organismes en charge des projet.



Construction de latrines à Pointe Noire

La mission prévoit également le développement de produits d'information destinés à mettre en avant des bonnes pratiques innovantes mises en œuvre au cours des projets évalués. ✓

AFRIQUE

Commission du Bassin du Lac Tchad

Préservation et développement du Lac Tchad



Le Bassin "conventionnel" du Lac Tchad, c'est-à-dire hydrologiquement actif, qui couvre 967.000 km², est sous la juridiction de la **Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)** qui réunit six Pays (Cameroun, Centrafrique, Lybie, Niger et Nigeria et Tchad).

Le principal défi pour la CBLT est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations du bassin, qui passe entre autres par la lutte contre l'assèchement du lac et des cours d'eau tributaires.

Il est nécessaire d'assurer une utilisation rationnelle des ressources en eau du bassin, de coordonner les efforts régionaux dans la gestion des ressources naturelles et de garantir le règlement des litiges liés à l'utilisation de ces ressources.

La CBLT, créée en 1964, a initié une réforme institutionnelle en 2008. C'est dans ce cadre que le 30 avril 2012, la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement a adopté la **Charte de l'Eau du Bassin du Lac Tchad**.

Différents projets sont mis en œuvre par la CBLT, parmi lesquels le **Projet "Préservation du Lac Tchad - Contribution à la Stratégie de développement du Lac"**, financé par le **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**.

Ce projet, démarré en 2012 et prévu pour une durée de trois ans, comporte trois composantes confiées, entre autres, à l'**Institut de Recherche pour le Développement** (composantes 1 et 2) et à l'**Office International de l'Eau** (composante 3) :

- ❶ **Composante 1** : Synthèse des connaissances et définition des contraintes de gestion ;
- ❷ **Composante 2** : Fiabilisation du modèle hydrologique ;
- ❸ **Composante 3** : Appui pour l'entrée en vigueur de la Charte de l'Eau et renforcement des relations avec les autres Organismes de Bassin africains.



La composante 3 doit permettre :

- la mise en œuvre de la Charte de l'Eau à travers sa ratification par tous les Etats-Membres et la préparation des annexes ;
- l'adhésion à la Convention des Nations Unies du 21 mai 1997 sur le droit relatif à l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation ;
- l'échange d'expérience avec les Organismes de Bassin de l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Trois ateliers de vulgarisation de la Charte, qui ont regroupé des Parlementaires, des décideurs, des acteurs de terrain et des usagers de l'eau, se sont tenus à Ndjamena (janvier 2013), Niamey (mars 2013) et Abuja (mai 2013), à Yaoundé (décembre 2013). L'**OIEau** accompagne la CBLT dans l'organisation et l'animation de ces ateliers, ainsi que dans la promotion de la Convention des Nations Unies de 1997.

Ces actions doivent permettre de renforcer le cadre juridique et institutionnel de la CBLT pour assurer une meilleure Gestion Intégrée des Ressources en Eau du bassin.

www.cbtl.org



Guinée



Renforcement des compétences des Cadres de la Société des Eaux de Guinée (SEG)

Dans le cadre de l'appui apporté par le **Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)** à la **Société des Eaux de Guinée (SEG)**, au titre de la Coopération décentralisée, le SEDIF a confié à l'**OIEau** deux actions réalisées au 2^{ème} trimestre 2013 :

- **Formation des cadres sur le management d'un service d'eau par un système d'indicateurs de performance**

Cette formation de 4 jours a permis de renforcer la gestion proactive de la compagnie pour améliorer l'efficacité du service, mettant en évidence l'évolution des performances de la société, les points d'amélioration et les investissements prioritaires.

- **Appui à la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour améliorer la gestion du patrimoine**



Un premier atelier a été organisé dans les locaux du SEDIF à Paris pour échanger sur les bonnes pratiques et définir un plan d'action pour le développement d'un SIG pour la SEG.

Un expert SIG de l'**OIEau** a ensuite réalisé une mission pour appuyer la SEG dans la mise en œuvre du plan d'action, avec comme premier objectif la mise en place d'un SIG sur la zone de Kindia.



Afrique du Sud

Rand Water et l'OIEau confirment leur partenariat

Rand Water et l'Office International de l'Eau (OIEau) ont signé le 25 juillet 2013 un "Memory of Understanding (MoU)", qui renforce leur partenariat déjà engagé en 2012 et qui permet de présager de nombreux axes de collaboration.

Ce "MoU" a été signé par MM. Moabi Mosotho Petlane, Président de Rand Water, Pierre Rousset, Président de l'OIEau et Dinizulu Kumalo Percival Sechemane, CEO de Rand Water.

Ce partenariat avait déjà été initié par une visite du **Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'OIEau** par des cadres dirigeants de Rand Water en avril 2012.

Très rapidement, dans le cadre du projet de création de la **"Water Academy (RWA)"** de Rand Water à Johannesburg, l'OIEau avait formé en juillet 2012 une équipe de 8 formateurs pendant un mois.

Cette formation avait pour but d'approfondir les connaissances des Ingénieurs Sud-Africains sur les technologies de l'eau potable et des eaux usées, mais aussi de familiariser ces formateurs à l'utilisation de plates-formes pédagogiques pour la réalisation de travaux pratiques.

En 2013, l'OIEau a formé 15 Ingénieurs et Chefs de Service sur les thèmes de la maintenance, de l'hygiène et sécurité.

Il a organisé un voyage d'étude d'une semaine en France sur la "Conduite du changement dans les Services Eau et Assainissement".

Un appui de l'OIEau a été apporté à la définition, à la conception et au démarrage de la **"Rand Water Academy"**.

En complément, l'OIEau sera amené à définir les spécifications techniques de certaines plates-formes pédagogiques qui seront implantées sur le site de ce futur centre de formation.



Signature du MoU à Limoges le 25 juillet 2013

Il est également attendu que Rand Water entre au Conseil d'Administration de l'OIEau.

Enfin, Rand Water et l'OIEau programment de réaliser, en 2014, 10 sessions de formation inter-entreprises en Afrique du Sud, de façon à contribuer au rayonnement de la **"Rand Water Academy"** sur l'ensemble du marché Sud-Africain de la formation aux métiers de l'eau.



Burkina Faso

Programme Eau et Assainissement

Appui au CEMEAU (Centre des Métiers de l'Eau)

Dès la fin des années 1980, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) s'est doté d'un Centre de Formation Professionnelle (CFP).

Depuis, de nouvelles orientations stratégiques ont été données au secteur de l'eau au Burkina Faso, marqué principalement par la décentralisation du secteur vers les Collectivités Territoriales.

En 2009, l'Agence de coopération allemande GTZ a confié à l'OIEau la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la transformation de l'ex-CFP en **Centre des Métiers de l'Eau (CEMEAU)**, dans une vision d'ouverture aux différents publics concernés par la réforme du secteur et d'élargissement de son offre de formation. Le CEMEAU a été créé en mars 2010.

Le Programme Eau et Assainissement (PEA-GIZ) de la coopération allemande, aujourd'hui dans sa troisième phase 2013-2015,

comprend une forte composante pour le développement des compétences professionnelles du secteur.

Les actions d'appui au CEMEAU, réalisées par le **groupe GFA-OIEau**, prévoient la recherche de son équilibre budgétaire, son développement organisationnel, ainsi que le développement des compétences de son personnel de direction et de ses experts techniques.

Ce volet appuie la Direction des Ressources Humaines de l'ONEA, pour l'amélioration du plan de formation, mais, également, l'Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM) pour l'élaboration d'une offre de formation initiale continue des agents des Collectivités Territoriales pour le secteur de l'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (AEPA).



Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Atelier de travail avec les experts métiers de l'ONEA - mai 2013

Au titre des actions majeures réalisées en 2013, on peut citer la création de nouveaux équipements et installations pédagogiques (ateliers en intérieur, plates-formes d'entraînement en extérieurs) qui a été rendue possible par un soutien financier de la coopération danoise DANIDA.

Ces équipements et matériels de formation, indispensables pour la réalisation de stages directement opérationnel, s'appuient sur le savoir-faire reconnu du **Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'OIEau**.



AFRIQUE

République Démocratique du Congo



Elaboration d'un Plan de Formation



Vue de la 3^{ème} tranche de traitement de l'Usine de potabilisation de Ndjili - Kinshasa

L'OIEau a poursuivi ses activités en République Démocratique du Congo (RDC) avec l'élaboration d'un Plan de Formation quinquennal, financé par la Banque Africaine de Développement, prenant en compte les besoins de renforcement de capacités du personnel de la REGIDESO, de la Direction d'Assainissement (DAS), du Service National d'Hydraulique Rurale (SNHR) et du Comité National d'Action de l'Eau d'Assainissement (CNAEA).

En collaboration avec la Direction de la Formation de la REGIDESO, l'OIEau a réalisé un état de lieux de la politique de gestion de ressources humaines de ces Organismes et a proposé un plan de formation et une politique de formation spécifique à chaque structure.

Cette action confirme la collaboration entre la REGIDESO et l'OIEau, engagée depuis 2004.



Formation à la planification pour des cadres du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité



Groupe de stagiaires lors de la formation à la REGIDESO

Dans le cadre du Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain, la Cellule d'Exécution des Projets - Eau de la REGIDESO, avec le soutien financier de la Banque Mondiale, a confié à l'Office International de l'Eau (OIEau) le soin d'élaborer et d'animer un séminaire de formation sur la planification des projets d'eau potable.

Au cours de plusieurs ateliers, les participants se sont exercés à la planification et à la conduite des projets, à l'identification des risques et à l'évaluation de leurs conséquences, ainsi qu'au développement des stratégies de communication sur la fourniture d'eau potable aux populations.

Ce séminaire d'une durée de deux semaines a réuni à Kinshasa 12 Cadres de haut niveau du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité, en charge du déploiement du programme d'équipements visant à doubler le nombre d'habitants ayant accès à l'eau potable d'ici 2016.

Cet ambitieux objectif pourra être atteint avec la mise en place d'une organisation efficace et des personnels bien formés.



BANQUE MONDIALE

Kenya



Appui à la Société des Eaux de Mombasa

L'OIEau est engagé depuis 2010 auprès de SEURECA dans un projet important d'appui à la Société des Eaux et de l'Assainissement de Mombasa (MOWASCO), au Kenya, financé par l'Agence Française de Développement.

Durant les trois années du projet, l'OIEau a procédé à un audit de l'organisation et de l'ensemble des activités de la société (418 employés) afin de mettre en relief les difficultés et les enjeux.

Un nouvel organigramme a été proposé et approuvé par la Direction Générale, accompagné d'une définition précise, pour chacun des départements de la société, de ses fonctions, activités, organisation, nombre d'employés et qualifications requises, ainsi que des indicateurs de performances.

Un plan de formation a également été proposé.

La dernière année du projet a permis l'installation d'un **nouveau logiciel de facturation et de gestion de la clientèle**, ainsi qu'une vaste enquête de terrain réalisée pour mettre à jour la base de données clients.

Le nouveau logiciel est utilisé par "MOWASCO" depuis le début de l'année 2013. Le personnel a été formé aux nouvelles fonctionnalités et procédures de travail. Un employé du service informatique a également suivi une formation intensive pour assurer l'administration du logiciel.

Une connexion a été établie entre les différentes agences qui disposent maintenant d'un accès instantané aux informations mises à jour concernant les clients, et de la possibilité de multiplier les points de paiement.

Ces nouvelles dispositions devraient permettre d'améliorer le service rendu aux usagers et l'efficacité du service commercial de la société.



Haïti

Développer les compétences dans un Pays en reconstruction



Visites de site en Haïti

4 ans après le séisme qui a dévasté l'île, Haïti est encore en pleine reconstruction.

Lyonnaise des Eaux-Haïti, filiale du Groupe Suez Environnement, participe à cette reconstruction, notamment en accompagnant les équipes du **Centre Technique d'Exploitation de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (CTE-RMPP)** pour reconstruire et gérer les réseaux d'eau potable.

C'est dans ce contexte que Lyonnaise des Eaux-Haïti a fait appel à l'**OIEau** pour la formation de personnels d'exploitation et de bureau d'études.

La bonne connaissance du contexte haïtien par l'**OIEau** a permis de créer des outils pédagogiques, dédiés aux formations en hydraulique et techniques de chantier, particulièrement adaptés aux personnels de ce Pays.

Ainsi, une maquette hydraulique a été conçue et réalisée dans les locaux du CTE-RMPP.

Un groupe de stagiaires a été spécialement formé pour utiliser et gérer cet outil.

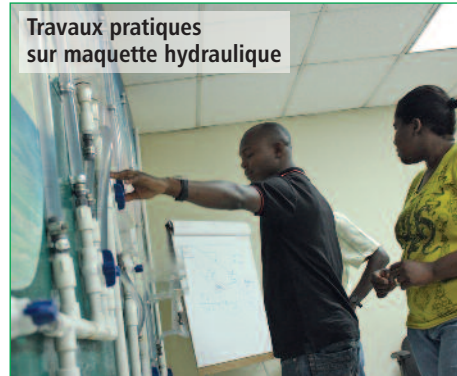
Ils auront pour mission d'assurer la formation des opérateurs locaux aux principes des calculs hydrauliques et de gestion d'un réseau d'eau.

Les équipes du CTE-RMPP, accompagnées par les experts de Lyonnaise des Eaux-Haïti, utiliseront régulièrement à la fois cette installation et les documents pédagogiques qui ont été conçus et fournis dans le cadre de ces missions par l'**OIEau**.

✓



Travaux pratiques sur maquette hydraulique



Assistance à "Phareview"

Pour "Phareview", société privée haïtienne d'embouteillage d'eau de source, l'**OIEau** assume la recherche des prestataires et leur encadrement pour la réalisation d'une étude d'impact et d'une étude écosystémique des captages et de la future usine d'embouteillage.

✓

Un Référentiel Technique réglementaire pour soutenir le développement du secteur de l'eau



Le Référentiel Technique

La République d'Haïti fait face à de nombreuses difficultés venant de la diversité des projets qui s'y réalisent.

Les systèmes d'eau potable et d'assainissement sont souvent constitués de matériaux et matériels hétérogènes, ce qui les rend difficiles à entretenir ou à exploiter...

La **Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement d'Haïti (DINEPA)** a été créée par la Loi sur l'Eau de 2009, avec notamment pour rôle d'harmoniser les pratiques et les projets mis en œuvre par ses nombreux partenaires dans le Pays, qu'ils soient nationaux, internationaux, publics, privés, ONG, etc.

Le 22 octobre 2013, l'**OIEau** a remis à la DINEPA, en présence des plus hautes Autorités nationales, le **Référentiel Technique National de l'Eau Potable et de l'Assainissement d'Haïti**, issu de deux années de travail financées par l'**UNICEF**.

Le Référentiel Technique réglementaire regroupe plus de 110 documents pour environ 3.000 pages, détaillant les bonnes pratiques, les prescriptions minimales ou les interdictions pour chaque type d'ouvrages, de matériaux ou de procédures. Tous les domaines sectoriels sont couverts : des toilettes pour les habitations privées à la réalisation de réservoirs d'eau potable en structure métallique, en passant par la gestion de kiosques d'eau,

Atelier de relecture du Référentiel avec les principaux acteurs



la réalisation des réseaux ou les règles de gestion ou de sécurité ... Cet ensemble de prescriptions s'appliquera aux réalisations futures et supporte le renforcement des capacités sectorielles et des connaissances techniques.

Tous les documents sont créés de façon à être adaptés totalement aux capacités actuelles et prévisionnelles d'Haïti et ont impliqué la mobilisation de très nombreux acteurs sectoriels pour leur validation par un processus collaboratif efficace.

✓

unicef

AMÉRIQUE LATINE

Lac Titicaca

Une analyse approfondie de l'état du Bassin



Plus de 300 participants au Symposium

L'Autorité Binationale Autonome du Système Hydrologique TDPS - ALT, en coordination avec les différentes Institutions impliquées dans la préservation et la conservation du Bassin du Lac Titicaca, en Bolivie et au Pérou, a organisé à Puno, les 7, 8 et 9 mars 2013, le **Deuxième Symposium International : "Lac Titicaca - une responsabilité partagée"**.

Cet événement visait à réunir tous les experts concernés afin d'enrichir le débat scientifique et technique et proposer aux Autorités Gouvernementales des alternatives de Gestion Intégrée des Ressources en Eau partagées entre les deux Pays, ainsi que des outils de gestion pour une utilisation durable du Lac et de son bassin, alimenté par cinq affluents : Ramis, Huanané, Coata, Ilave et Sucre et le Fleuve Desaguadero.



Le Symposium a réuni plus de trois cents participants.

Les organisateurs souhaitent institutionnaliser le Symposium comme un lieu d'expertise technique et scientifique des problèmes et des potentialités du Lac Titicaca, dans le but de créer une responsabilité environnementale entre acteurs publics et privés dans le cadre d'une approche participative.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), a été invité à présenter la Conférence introductive du Symposium sur le thème des meilleures expériences de gestion de bassin dans le Monde.

www.alt-perubolivia.org



Autoridad Binacional Autónoma del Sistema Hídrico T.D.P.S.

Mexique

3^{ème} Congrès National de Gestion des Bassins Hydrographiques



La 3^{ème} édition du Congrès National Mexicain de Gestion des Bassins Hydrographiques s'est tenue à Morelia (Etat du Michoacán), du 27 au 30 août 2013, à l'initiative du Réseau Mexicain des Bassins Hydrographiques (RMCH).

L'objectif principal de l'événement était de faire progresser la gestion des bassins versants au Mexique pour répondre aux problèmes urgents, actuels et futurs, liés à la ressource en eau.

Des conférences, tables rondes et sessions techniques ont permis aux chercheurs, représentants d'Institutions Gouvernementales, d'Organisations Non Gouvernementales et des Communautés d'utilisateurs d'aborder des sujets importants comme le changement climatique, la gestion participative, la nécessité d'une approche interdisciplinaire et d'un partage des connaissances.



A cette occasion, la 3^{ème} Réunion Nationale des Directions Opérationnelles des Conseils de Bassin a été organisée le 27 août, dans l'optique d'une amélioration du rôle et du fonctionnement de ces Institutions, créées par la Loi fédérale de 1992.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), a présenté un exposé introductif sur les bonnes pratiques mises en place par des Organismes de Bassin dans les différentes parties du Monde.

La Comisión Nacional del Agua (CONAGUA) y a présenté la politique nationale de l'eau pour la période 2013-2018.

Des Délégués de différents Comités de Bassin mexicains ont fait part de leurs expériences pratiques de terrain.

www.ciga.unam.mx/congreso/cuencas



CONAGUA
comisión nacional del agua

AMÉRIQUE LATINE

Brésil

Vers un Centre de Formation Professionnelle aux Métiers de l'Eau

En novembre 2012, à São Paulo, un accord de coopération entre "la Fundação Escola de Sociologia e Política de São Paulo" (FESPSP) et l'OIEau a été signé, en vue de la création d'un Centre de Formation aux Métiers de l'Eau et de l'Assainissement pour la Région Sud-Est du Brésil.

En partenariat avec l'équipe brésilienne de la FESPSP en charge de ce projet novateur, l'OIEau apporte son expertise pour réaliser une étude de faisabilité, dont l'objectif général sera de définir les conditions techniques, pédagogiques et financières visant à l'établissement du Centre de Formation brésilien.

Les activités, prévues sur une durée d'environ 6 mois, ont démarré en octobre 2013 par une visite d'étude des installations pédagogiques du **Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME)** de l'OIEau, à Limoges et à La Souterraine, par une délégation de 8 experts de la FESPSP.

L'assistance technique de l'OIEau intervient dans le cadre d'un financement brésilien.

✓

Coopération de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du PCJ



Séminaire en mai 2013 à Porto Alegre

En 2006, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a signé une convention de coopération avec le Consortium Intermunicipal des Bassins Piracicaba, Capivari et Jundiaí (PCJ).

Elle s'est traduite par des échanges constants entre les deux partenaires, avec l'appui de l'OIEau, et a permis la diffusion des expériences du Consortium PCJ et de l'Agence à d'autres institutions de bassin du Brésil.

Une nouvelle étape de coopération entre la France et le Brésil a été franchie en mai 2013, par l'organisation d'un séminaire et d'une visite technique dans le Rio Grande do Sul (RGS), l'Etat le plus au Sud du Brésil qui présente une situation paradoxale : il abrite depuis 1988 le plus ancien Comité de Bassin du Brésil, qui se réunit chaque mois, tout comme les 25 autres

Comités créés depuis, mais il n'y existe pas encore d'Agences de Bassin, alors que la Loi prévoyait de les créer dès 1994.

Les partenaires ont défini un programme de coopération pour les années 2014-2015, avec pour objectif d'aider les Comités de Bassin du Rio Grande do Sul à surmonter les difficultés techniques et institutionnelles qui freinent la mise en œuvre plus aboutie d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Les actions suivantes sont prévues :

- finalisation d'un document de référence comparant la situation de la gestion de l'eau entre le RGS et les Bassins PCJ et Loire-Bretagne ;
- organisation de séminaires dans le Rio Grande do Sul sur les thèmes de la Gouvernance et des instruments de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (planification, financement et réseaux de mesures) ;
- organisation d'une visite technique des Comités de Bassin du Rio Grande do Sul dans les bassins PCJ (situés environ 1.000 km plus au nord).

✓



Chili

Le marché des droits d'eau et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Le Ministère des Travaux Publics (MOP) du Chili et sa Direction Générale de l'Eau (DGA), travaille à l'élaboration d'un Plan d'Action pour l'amélioration de la gestion de ses ressources en eau.

Il a ainsi demandé à la Banque Mondiale d'élaborer un diagnostic de la situation et de formuler une stratégie nationale.

L'OIEau a contribué à la définition du Plan d'Action pour l'amélioration du cadre institutionnel, avec un accent particulier sur les réformes qui sont nécessaires. En particulier, l'OIEau a apporté un éclairage sur le "modèle" institutionnel français de la gestion des ressources en eau et a contribué à l'évaluation des institutions de gestion des ressources en eau au Chili.

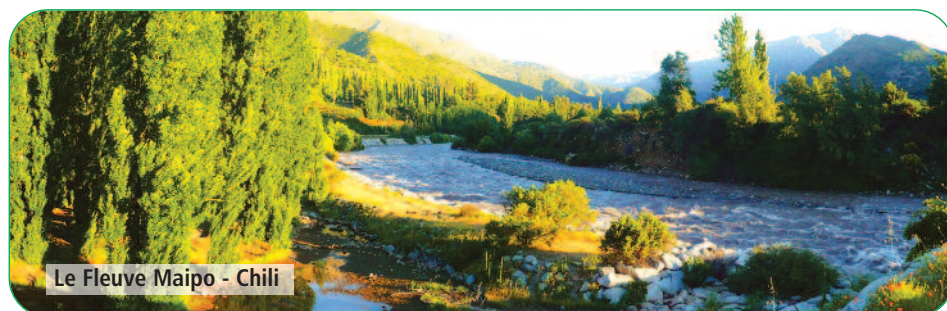
Le modèle chilien est singulier dans la mesure où l'intégralité des ressources en eau superficielle y est répartie entre des détenteurs de droits d'eau. Le type d'usage n'est pas spécifié et un marché des droits d'eau, sans régulation de l'Etat, permet leur revente entre opérateurs privés et usagers.

Viser une Gestion Intégrée des Ressources en Eau, disposer d'une vision stratégique au niveau d'un bassin hydrographique, promouvoir une gestion décentralisée et participative, préserver le débit environnemental d'une rivière, appliquer le principe usager-payeur, sont autant de concepts et de défis qui restent bien difficiles à concrétiser dans le cadre juridique et institutionnel actuel.

✓



BANQUE MONDIALE



Le Fleuve Maipo - Chili

Colombie

Système National Environnemental



Réunion du groupe d'experts
octobre 2013

Un processus de réformes est en cours en Colombie pour améliorer la gestion des ressources en eau. Il prévoit **l'élaboration à court terme de Plans Stratégiques** pour les 5 grandes Régions Hydrographiques du Pays : Magdalena-Cauca, Caraïbes, Pacifique, Orénoque, Amazone.

Depuis 2012, l'Office International de l'Eau met en œuvre le projet de coopération franco-colombien, financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne avec le Ministère colombien de l'Environnement et du Développement Durable.

Cette assistance institutionnelle porte sur trois thématiques principales :

❶ **Les méthodologies d'élaboration du Plan Stratégique du Rio Magdalena-Cauca**, en ce qui concerne :

- le contenu et les objectifs du Plan Stratégique,
- l'organisation et le fonctionnement du Conseil de Bassin Magdalena-Cauca,
- l'installation d'un Secrétariat Permanent.

Etant donné l'importance de ce bassin versant au niveau national, les missions réalisées ont débordé du cadre du bassin pour influencer la **Politique Nationale de Gestion Intégrée de la Ressource Hydrique (PNGIRH)**, en apportant des éléments structurants.

❷ **L'amélioration de la gestion des données dans le cadre du Système d'Information Environnementale de Colombie (SIAC) et plus particulièrement du Système d'Information de la Ressource Hydrique (SIRH), géré par l'Institut National IDEAM.**

Les deux missions de l'OIEau, organisées en novembre 2012 et mars 2013, ont permis de présenter l'expérience française de gestion des données sur l'eau en termes de création de langages et référentiels communs et de renforcement de l'interopérabilité entre les systèmes d'information existants dans le cadre du "SANDRE".

Les partenaires colombiens souhaitent faciliter l'intégration des données nationales et régionales dans le cadre du programme d'Evaluation des Ressource en Eau (ERA).



Le Rio Magdalena

Un accord cadre inter-administratif a été signé entre les responsables de l'IDEAM et des Autorités régionales de la Région de Bogota (CAR, Acueducto, FOPAE, SDA) en septembre 2013. Suite à cet accord, une mission réalisée en octobre 2013 a permis d'organiser les premiers échanges avec les partenaires régionaux et de valider **les principes du développement d'une plate-forme de partage de données**, en renforçant l'interopérabilité entre systèmes à travers les premiers éléments d'un référentiel commun sur l'eau.

❸ **L'organisation de la lutte contre la pollution industrielle du Rio Bogota.**

Les échanges techniques ont porté sur :

- ❖ les instruments économiques et financiers au service de la gestion des usages de l'eau ;
- ❖ l'organisation institutionnelle régionale nécessaire à la maîtrise et au contrôle des rejets polluants.

La **CAR/Rio Bogota**, la plus importante des 32 Autorités Environnementales Régionales colombiennes, et l'OIEau, ont organisé une série de visites chez des industriels qui a permis de vérifier la pertinence des recommandations formulées.



Pérou

Mise en œuvre de Redevances de Bassin



Conférence sur la politique française de l'eau - ANA - Lima - Mars 2013

Le Pérou est engagé dans une réforme importante de sa politique de l'eau. En 2012, une nouvelle Loi a créé des redevances sur l'utilisation de l'eau et les rejets d'eaux usées. Ces redevances sont aujourd'hui effectivement collectées.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie et l'Office International de l'Eau ont apporté leur expertise sur la mise en place de ces redevances, dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale.

Jumelage des Bassins Quilca-Chili au Pérou et Artois-Picardie en France

Dans le cadre de l'accord signé entre l'Autorité Nationale de l'Eau (ANA) et l'Agence de l'Eau française Artois-Picardie, une mission de spécialistes français s'est rendue à Arequipa, pour partager leurs expériences avec les acteurs du Bassin Quilca-Chili.

Outre les réunions avec les Membres du Conseil des Ressources en Eau du Bassin, les experts français ont effectué plusieurs

visites de terrain, notamment au point de captage pour l'alimentation d'Arequipa (station la Tomilla I) et à la Centrale Hydro-électrique Charcani I.

Ils ont rencontré la Direction Générale de SEDAPAR, qui leur a présenté le projet de la Station d'Épuration des eaux usées d'Enlozada.

✓



Signature de l'accord de coopération entre l'ANA et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie



Le 26 septembre 2013 à Lima, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a signé un accord de coopération institutionnelle avec l'Autorité Nationale de l'Eau (ANA) du Pérou et le Bassin du "Rio Chili" (Région d'Arequipa), mise en œuvre avec l'appui de l'Office International de l'Eau.

Cette coopération porte principalement sur la collecte des redevances, l'élaboration d'un Plan de Gestion du Bassin et le fonctionnement du Conseil de Bassin du "Rio Chili".

Des visites sont prévues dans le Bassin Artois-Picardie au cours de l'année 2014.

✓



BANQUE MONDIALE

Présentation de la politique de l'eau en France et en Europe



A l'occasion du Symposium International du Lac Titicaca les 7, 8 et 9 mars 2013, M. Jean-François Donzier, Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), a été invité à présenter au siège de l'Autorité Nationale de l'Eau (ANA) à Lima, une Conférence magistrale sur la politique de l'eau, conduite en France depuis 50 années.

✓

PACIFIQUE - ASIE

Nouvelle Calédonie

Contrat cadre avec la Ville de Nouméa

Engagée depuis 5 années, la collaboration entre le l'**Office International de l'Eau (OIEau)** et la **Ville de Nouméa** s'est confirmée par la signature d'un Contrat cadre de 3 ans relatif à des missions d'assistance technique dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Ainsi, l'**OIEau** s'engage à mettre son expertise au service de la Ville de Nouméa lorsque celle-ci sera confrontée à des problèmes d'assainissement ou d'eau potable.

En particulier, l'**OIEau** a réalisé depuis 2012 les missions d'assistance technique suivantes pour la Ville de Nouméa :

- **synthèse sur les impacts des fosses septiques toutes eaux** sur les systèmes d'assainissement,



La station d'épuration de l'Anse Vata

- **optimisation des prétraitements de la station d'épuration de l'Anse Vata,**
- **correction des problèmes hydrauliques perturbant le rendement épuratoire de la station d'épuration de l'Anse Vata et analyse de l'état des diffuseurs pour l'aération fines bulles du système de boues activées.**

En 2013, un module de formation sur le génie civil des stations de traitement d'eau a été organisé.

De même, une action de formation mutualisée entre différentes municipalités et la Calédonienne des Eaux a été programmée à Nouméa en novembre 2013 sur le thème de la maîtrise des odeurs dans les systèmes d'assainissement collectif.



Cambodge

Le projet pilote pour le Bassin du Stung Sen

Dans le cadre de la coopération décentralisée des Agences de l'Eau Loire-Bretagne, Seine-Normandie et Rhin-Meuse dans les Pays du Mékong, un projet pilote, coordonné par l'**OIEau**, a débuté fin 2012 pour deux ans dans le Bassin du Stung Sen, principal affluent du Lac Tonle Sap au Cambodge.

La rivière Stung Sen, d'une longueur de 520 km, est actuellement le lieu d'études pour y implanter deux barrages à vocation agricole et hydroélectrique.

Le travail réalisé s'est focalisé sur les étapes initiales du processus de planification (état des lieux, caractérisation du bassin) et sur la mise en place d'un Comité de Sous-Bassin pour le Stung Sen.

Les sessions de formation réalisées lors des missions d'experts français ont permis d'apporter à l'équipe de l'Autorité du Tonle Sap, ainsi qu'à certains acteurs clés du **Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie (MOWRAM)**, une solide base de connaissances sur la gestion de bassin.



La rivière Stung Sen

LES
AGENCES
DE L'EAU



De nombreuses missions sur le terrain ont été réalisées pour pouvoir avancer sur l'étape de caractérisation du bassin.

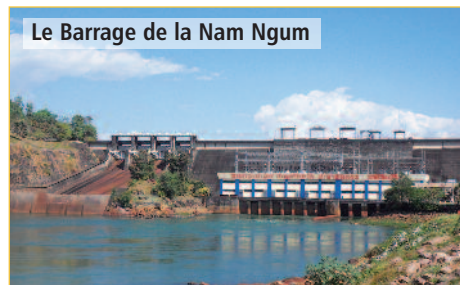
Fin 2013, le **Comité de Sous-Bassin du Stung Sen**, rattaché au District Hydrographique Tonle Sap, s'est réuni pour la première fois en présence de SE Lim Kean Hor, Ministre du MOWRAM et d'une délégation de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Au niveau national, le **Conseil National pour la Gestion des Ressources en Eau (NCWRM)** et sept Comités de Bassin pour les grands Districts Hydrographiques du Pays, dont le Tonle Sap, ont été créés par le MOWRAM. Le Secrétariat Général du NCWRM a été désigné responsable de la coordination des Comités de Bassin.



Laos

Gestion Intégrée du Bassin de la Nam Ngum



Le Barrage de la Nam Ngum

Le travail réalisé depuis deux ans avec le Secrétariat du Comité de Bassin de la Nam Ngum et le Département des Ressources en Eau du MoNRE, vise à créer les conditions d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

En 2013, l'effort a porté sur la **méthodologie d'élaboration du Programme de Mesures** (définition, priorisation et localisation des actions à mettre en œuvre, identification des principaux enjeux, estimation des coûts et équilibre financier, ...) et sur l'étude des sources de financements potentiels pour ces mesures.

En parallèle, une réflexion sur le **fonctionnement du Comité de Bassin de la Nam Ngum** (composition, compétences, règles de fonctionnement, objectifs principaux, ...) a été menée avec le Secrétariat de ce Comité.

Tout le travail réalisé au long de cette première phase du projet a permis au Laos de disposer d'une expérience concrète et d'outils de gestion nécessaires : gouvernance, responsabilisation des acteurs locaux, planification, mécanismes de financement, gestion des données. Un séminaire de formation a été organisé à Vientiane le 3 avril 2013.

La restitution officielle des résultats obtenus s'est déroulée le 18 juin 2013 et a permis de définir les priorités pour la deuxième phase du projet (2014-2015).

Cette seconde phase arrivera au moment clé pour le Comité de Bassin de la Nam Ngum (NNRBC), qui a été officiellement créé par la Décision n° 10 du Premier Ministre laotien, le 29 janvier 2013.

Les Membres du Comité, qui sont encore pour la plupart peu familiers avec les principes de la GIRE, devront être formés à leurs nouvelles responsabilités.



Participants au séminaire de formation sur la méthodologie de préparation du Programme de Mesures

Vietnam

Deuxième phase du projet pilote du Bassin du Dong Nai



Séminaire de lancement d'octobre 2013

La première phase du projet pilote Dong Nai, développée dans le cadre d'un accord de coopération signé en juin 2007 entre les Ministres de l'Environnement français et vietnamien, a permis de renforcer le cadre institutionnel pour la préservation des ressources en eau des bassins vietnamiens.

Une évaluation effectuée en novembre 2012 a permis de constater des avancées significatives (nouvelle Loi vietnamienne sur l'Eau votée en juin 2012, Décret constitutif des Organismes de Bassin en préparation), et a ouvert la voie à la préparation d'une seconde phase du projet financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Un séminaire de lancement de la deuxième phase du projet, qui s'est tenu à Ho Chi Minh Ville le 31 octobre 2013 en présence du Dr. Lai, Vice-Ministre responsable des Ressources en Eau vietnamien, de M. Jacques Oudin, Sénateur honoraire, Membre du Comité de Bassin Loire-Bretagne, ainsi que du Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, M. Noël Mathieu.

Ce séminaire a été l'occasion de réunir les Membres pressentis du Comité de Bassin du Dong Nai.

La deuxième phase du projet s'articule autour de trois composantes :

- la mise en place opérationnelle du Comité de Bassin ;
- l'élaboration du Plan de Gestion du Bassin du Dong Nai ;
- la formation en France de l'équipe technique en charge d'appuyer le Comité de Bassin du Dong Nai.

www.monre.gov.vn



ASIE

Chine

Coopération Franco-Chinoise dans le Bassin Pilote du Fleuve Hai et du Sous-Bassin de la Rivière Zhou

Le Bassin du Fleuve Hai s'étend sur 4 Provinces (Hebei, Shanxi, Henan, Mongolie intérieure) et deux grandes Municipalités (Pékin et Tianjin).

Dans le cadre de l'accord de coopération franco-chinois sur la gestion de l'eau signé le 21 décembre 2009, **un projet pilote dans ce Bassin du Fleuve Hai a été lancé pour une durée de 4 ans (2011-2015)** et vise à tester en Chine l'application de certains mécanismes de gestion de bassin, de lutte contre la pollution des eaux et de protection des écosystèmes mis en œuvre en France depuis 1964.

Les partenaires du projet sont le Ministère chinois des Ressources en Eau, la Commission de Conservation des Ressources en Eau du Fleuve Hai, les Bureaux des Eaux de la Municipalité de Tianjin et de la Province du Hebei, ainsi que le Ministère français de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), l'Institution Interdépartementale Seine Grands Lacs et l'**Office International de l'Eau (OIEau)** qui assure la coordination technique du projet.

La deuxième phase du projet (2012-2015) porte principalement sur le Sous-Bassin de la Rivière Zhou : 2.114 km², 2,4 millions d'habitants et principale source d'approvisionnement en eau potable de la Ville de Tianjin.

Cette deuxième phase vise en priorité la réalisation de l'Etat des Lieux du bassin, ainsi que la définition de mesures prioritaires pour répondre aux enjeux identifiés.

En particulier, le réservoir de Yuqiao, qui alimente la Ville de Tianjin en eau potable, est très sévèrement eutrophisé.

Une session de formation a été organisée à Tianjin sur la gouvernance des bassins pour une trentaine de responsables et techniciens des Organismes chinois partenaires.

Trois missions techniques françaises ont été réalisées dans le Bassin de la Rivière Zhou



Les Membres du Comité de Pilotage à Tianjin - Octobre 2013

(décembre 2012, mai et septembre 2013), mobilisant également des experts scientifiques français du groupement de recherche PIREN-Seine sur la modélisation des polluants, de l'INRA et du Laboratoire Eau Environnement de l'Ecole des Ponts ParisTech sur l'identification et la surveillance des cyanobactéries.

Ces missions ont permis aussi de présenter des outils méthodologiques utiles à l'Etat des Lieux (méthode de calcul des concentrations, balances des Masses d'Eau, modélisation) et à la préfiguration d'un Programme de Mesures (schéma d'assainissement non collectif, révision des règlements d'eau de barrages, ...).

Une Délégation de six Responsables des Organismes chinois partenaires s'est rendue en Région Parisienne en octobre 2013.

Elle a assisté à une séance du Comité de Bassin Seine-Normandie. Elle a également visité la base nautique de Viry-Châtillon et le Centre de Recherche en Ecologie Expérimentale et Prédictive d'Ile-de-France, où ont eu lieu des échanges sur le contrôle des cyanophycées, la gestion des eaux pluviales et la présentation d'outils innovants pour étudier la biologie d'une Masse d'Eau.

Le Comité de Pilotage du projet s'est tenu à Tianjin fin octobre 2013 pour définir le programme des activités pour l'année 2014 et préciser l'articulation des projets connexes financés par la partie chinoise pour la collecte de données et des échanges scientifiques.

✓



Prolifération végétale sur le réservoir de Yuqiao



"Aquatech China 2013"

Présentation de l'expertise française

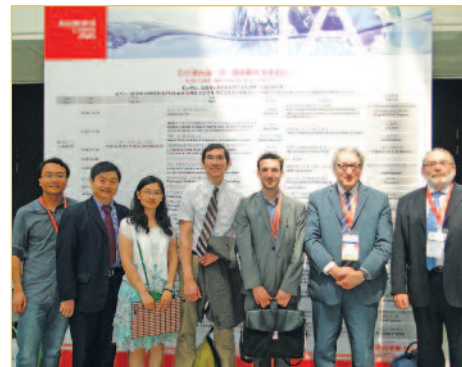
Lors du Salon "Aquatech China", qui a eu lieu à Shanghai du 5 au 7 juin dernier, une Délégation a été invitée à présenter l'expérience française en matière de gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement.

M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'OIEau, a présenté l'organisation de la gestion de l'eau en France, notamment le rôle des Municipalités et de leurs délégués éventuels pour l'eau potable et l'assainissement.

M. Daniel Marcovitch, Vice-Président du SIAAP, a présenté le rôle et l'organisation du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne et **M. Jean-Pierre Tabuchi**, les techniques innovantes d'assainissement qui sont mises en œuvre à l'échelle de l'Agglomération de Paris.

Plus de 250 participants chinois ont assisté à cette présentation.

✓



AQUATECH
CHINA

"Asia-Europe Meeting"

L'ASEM œuvre pour la préservation des ressources en eau



L'ASEM (Asia Europe Meeting) est un cadre informel de dialogue intergouvernemental qui a pour vocation le renforcement du partenariat entre les Pays d'Asie et d'Europe.

En juin 2012, un dialogue sur le développement durable et l'environnement a été engagé à Budapest.

A l'initiative du Vietnam, une Conférence s'est tenue à Can Tho, dans le delta du Mékong, du 20 au 23 mars 2013, sur le thème de la Gestion des ressources en eau et des bassins fluviaux.

Près de 150 Délégués des 51 Pays-Membres de l'ASEM et d'Organisations compétentes ont présenté des mesures pour aider les Pays-Membres à adopter un modèle de développement durable.

C'est ainsi que de nouvelles approches ont été proposées, notamment pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, la construction d'infrastructures, et l'instauration d'Institutions permettant de s'adapter aux effets du changement climatique.

M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, a fait au nom de la France, une intervention sur les politiques françaises et européennes de gestion de l'eau et il a présenté les actions de coopérations menées sur cette thématique par la France en Asie, notamment en Chine et dans le Bassin du Mekong.

www.aseminfoboard.org

✓



Asia-Europe Meeting

Corée du Sud

Préparation du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau - Daegu 2015

Après Marseille en 2012, c'est Daegu, en Corée du Sud, qui accueillera du 12 au 17 avril 2015 le 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

La première réunion de lancement s'est tenue du 13 au 15 mai 2013 à Séoul et Daegu et a réuni plus de 500 Experts venus de 41 Pays.

Une feuille de route a été établie, déclinée au sein des différents processus (thématique / régional / politique / technologique) pour la préparation du Forum.

Le Réseau International des Organismes de Bassin a participé à ce "Kick-Off Meeting", notamment à la table ronde sur la gouver-

nance de l'eau et la gestion des bassins transfrontaliers.

M. Jean-François Donzier a exposé par ailleurs le Processus Régional pour l'Europe, coordonné par l'Office International de l'Eau, mis en œuvre pour la préparation du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille en 2011 et 2012.

<http://worldwaterforum7.org>

✓



Europe Orientale, Caucase et Asie Centrale

Administration des données des eaux transfrontières



La mise en application de politiques efficaces de gestion intégrée de l'eau suppose de disposer d'une évaluation complète des ressources et des usages, qui soit fondée sur des informations homogènes et cohérentes.

Dans le cas de bassins transfrontaliers, le partage d'information crée la confiance et facilite le dialogue entre les pays riverains.

Développé en collaboration avec le secrétariat à l'UNECE de la "Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux", le projet FFEM-EECCA de "Renforcement des capacités d'administration des données pour l'évaluation et le suivi des ressources eaux transfrontières des Pays d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale - EECCA" s'est terminé avec succès en octobre 2013.

Avec le support du SHMI (Slovak hydro-meteorological institute), ce projet coordonné par l'Office International de l'Eau, a atteint ses objectifs tant au niveau régional qu'à celui des 2 Bassins Pilotes :

- **Le Bassin du Dniestr** en collaboration directe avec les Autorités d'Ukraine et de Moldavie ;
- **Le Bassin de la Mer d'Aral**, en collaboration avec l'EC-IFAS - Comité Exécutif du Fond de Protection de la Mer d'Aral, Bassins de l'Amudarya et du Syrdarya concernant 6 Pays d'Asie Centrale : Kirghizstan, Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Afghanistan.



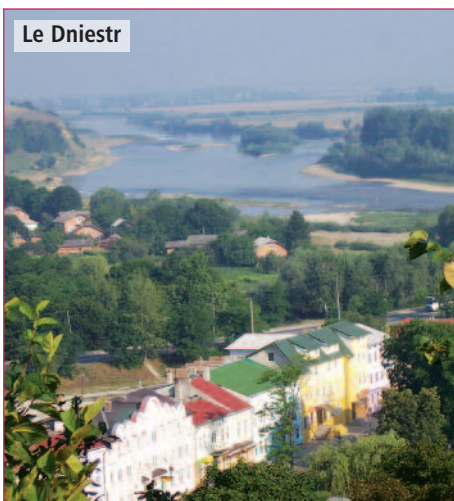
En 2011, après une phase de préparation des outils (portail Internet, catalogue multilingue) et de présentation du projet, un diagnostic a été lancé et réalisé dans 6 des Pays concernés, comprenant :

- ❖ Une analyse législative et institutionnelle (base de données des acteurs) ;
- ❖ L'organisation d'ateliers nationaux regroupant les principaux acteurs impliqués dans la production et la gestion des données ;
- ❖ Un appui à la présentation des sources de données par les producteurs (catalogue meta-données) ;
- ❖ L'élaboration de schémas des flux de données (qui échange quoi avec qui ?) ;
- ❖ Une première analyse des besoins.

A partir de début 2012, le projet est entré dans une phase d'appui au développement d'actions pilotes proposées par le Comité de Pilotage du projet, avec notamment :

Dans le Bassin du Dniestr

- La création d'une **base de données sur la qualité des eaux de surface en Moldavie**, avec la production d'index de qualité et la mise en ligne sur des cartes interactives de la qualité des eaux de surface, actualisées par les producteurs de données ;
- Des **"Web Processing Services"** permettant de produire les informations géographiques utiles.



Bassin de la Mer d'Aral

- ◆ **Un premier bulletin hydrologique sur le Syrdarya**, dans le cadre d'une action initiée par l'UNRCCA avec l'EC-IFAS ;
- ◆ La création d'un **portail Web** intégrant un schéma interactif pour la visualisation des données sur le Syrdarya, actualisées quotidiennement par leurs producteurs ;
- ◆ Une étude conceptuelle de **l'organisation du Système National d'Information sur l'Eau du Tadjikistan** ;
- ◆ **L'amélioration de la législation Turkmène**, afin de favoriser le partage des données sur l'eau.

Enfin, un document de recommandations, valorisant les retours d'expériences du projet, a été présenté lors de réunions internationales, notamment :

- La 6^{ème} Réunion des Parties de la Convention "Eau", à Rome, les 28 et 29 novembre 2012 ;
- La Conférence de haut niveau sur la Coopération Internationale sur l'Eau, organisée au Tadjikistan en août 2013 ;
- Le dernier Comité de Bassin du Dniestr, le 18 septembre 2013 en Ukraine.

www.aquacoope.org/ffem-eecca



ASIE CENTRALE

Asie Centrale

L'Agence de Coopération Suisse soutient la gestion de l'eau en Asie Centrale

La Suisse s'est engagée dans un nouveau programme (2014-2020) pour la gestion des ressources en eau régionale en Asie Centrale.

Ce nouveau programme comprend :

- le renforcement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE),
- le développement d'un Système d'Information sur l'Eau (SIE),
- l'amélioration de la Gestion de l'Eau pour l'Irrigation (PPI),
- la formation et le renforcement des capacités des partenaires.

L'Agence de Coopération Suisse (SDC) a soutenu, dans le cadre d'un protocole d'accord entre l'OIEau et le consortium de IMoMo, une mission conjointe en novembre 2013 des experts de Hydrosolutions Ltd et de l'OIEau, afin de spécifier un Plan d'Action pour 2014 visant à développer le monitoring et l'échange automatisé de données entre les partenaires impliqués au Kirghizistan.

Ce Plan d'Action comporte, dans un bassin pilote transfrontalier, la définition d'un premier référentiel hydrologique (avec codifica-

tion des bassins, des rivières, des lacs et des canaux) visant à développer l'interopérabilité et faciliter l'échange de données sur l'eau entre pays riverains. Ce référentiel pourra ensuite être étendu au niveau régional.

www.aquacoope.org/sdc-ca



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC



M. Paul Haener, Expert de l'OIEau
avec des partenaires du Kirghizistan ...



... et avec des partenaires du Kazakhstan
et du consortium IMoMo



"WaterPiPP"

Faciliter le transfert de l'innovation dans le secteur de l'eau

Le projet "IWRM-Net" avait permis de financer 11 projets de recherche pour un budget global de 8 millions d'Euros : les derniers projets sont en train de s'achever et un événement organisé au cours du premier trimestre 2014, avec un financement du Ministère français de l'Environnement, permettra d'en tirer le bilan.

Les projets "Water RtoM" et "WaterDiss" ont permis d'expérimenter des méthodes de transfert des résultats de la recherche vers les acteurs de terrain : "Water RtoM" se focalisant sur l'analyse des projets Life et Interreg et "WaterDiss" sur les projets financés par la DG Recherche et Innovation de la Commission Européenne.

Des outils ont été élaborés pour faciliter l'accès à l'information sur les résultats de la recherche, permettre aux chercheurs de mieux identifier les besoins et inversement aider les gestionnaires pour accéder aux nouvelles connaissances.

Le nouveau projet "WaterPiPP - Water Public Innovation Procurement Policies" (2014-2016), s'intéresse aux procédures de marchés publics liées à l'innovation dans le secteur de l'eau (PCP-Pre-Commercial Procurement/IOPP- Innovation Oriented Public Procurement).

"WaterPiPP" fait partie des 9 initiatives financées par la Commission Européenne, au titre de l'appel "site innovation", pour lequel 130 projets avaient été soumis en mars 2013.

Les 11 partenaires [OIEau (Fr), ARCA (It), UNIZAR (Sp), ICLEI (De), Puglia (It), VTT (Fi), Deltares (Nl), TEHA (It), WssTP (Be), APE (Be), ESKTN (UK)] du projet "WaterPiPP" proposent de tester de nouvelles procédures de marchés publics liées à l'innovation sur cinq sites pilotes initiaux qui seront ensuite étendus à d'autres sites.

www.iwrm-net.eu



Mesures naturelles de rétention d'eau

Vers un système intégré d'information en 2014



Avec la mise en place des Programmes de Mesures, la Directive-Cadre sur l'Eau est entrée dans une phase d'application cruciale pour l'atteinte du Bon Etat des Eaux.

La Direction Générale Environnement (DGENV) de la Commission Européenne souhaite améliorer le partage des bonnes pratiques entre les Etats-Membres.

Elle a passé un contrat de service d'une durée de 14 mois (septembre 2013 - octobre 2014) avec l'OIEau, associé à 10 partenaires européens, pour identifier les meilleures "mesures naturelles de rétention d'eau" ou "Natural Water Retention Measures (NWRM)". Lors de la réunion de lancement, qui s'est tenue à Bruxelles les 3 et 4 octobre 2013, la Commission Européenne a réaffirmé les objectifs du projet :

- appuyer le groupe de travail de la "CIS" (Common Implementation Strategy) sur les Programmes de Mesures,
- préparer un guide technique,
- identifier des bonnes pratiques afin d'aider les gestionnaires à choisir des mesures adaptées à leur contexte,
- développer un corpus structuré de définition des termes employés au travers d'un outil collaboratif,
- mettre en place 4 Réseaux Régionaux d'échanges (Ouest, Nord, Méditerranéen et Danube), fonctionnant grâce à un forum et des Workshops,
- développer des actions communes avec des réseaux existants, tels que le RIOB (Réseau International des Organismes de Bassins).

- créer un système d'information comprenant un catalogue des mesures "NWRM" mises en œuvre localement, avec un référentiel pour pouvoir le transférer à la fin du projet dans WISE.

Les partenaires du projet ont organisé le travail de façon à couvrir 4 secteurs (agriculture, forêt, zones urbaines et zones naturelles) et trois disciplines (gouvernance, mise en œuvre technique/biophysique et socio-économie).

Avec une équipe de plus de quarante experts, ce projet permettra dans, une approche collaborative, de mobiliser la connaissance existante, de la structurer, de l'organiser et de la restituer aux utilisateurs finaux des services de la Commission Européenne et des Etats-Membres.

Le projet a été présenté à l'automne 2013 aux différents groupes de travail de la "CIS" ainsi qu'à la Conférence "Euro-RIOB 2013" de Plovdiv (Bulgarie).

<http://nwrn.eu>



11^{ème} Conférence Européenne "EURO-RIOB 2013"

La cérémonie d'ouverture - © OIEau - C. Runel



La 11^{ème} Conférence du Groupe "EURO-RIOB" s'est tenue à Plovdiv, en Bulgarie, du 13 au 16 novembre 2013, à l'invitation de la Direction de Bassin Est Egéen du Ministère de l'Environnement et de l'Eau Bulgare. Elle a rassemblé 183 participants représentant des Administrations nationales et des Organismes de Bassins ainsi que des ONG, des entreprises, des Organisations internationales et régionales, venus de 21 Pays.

Les travaux de la Conférence se sont organisés autour de cinq sujets majeurs :

❶ **Le retour d'expérience des premiers Plans de Gestion de Bassin et la préparation des deuxièmes Plans (2016-2021)**, avec un accent mis sur une meilleure cohérence entre le niveau des impacts et les Programmes de Mesures, l'intégration des problèmes quantitatifs (allocation de ressource, sécheresse et inondation), l'adaptation au changement climatique, la coordination entre les Directives UE (inondation et stratégie marine, habitat, faune et flore, énergies renouvelables), le lien avec les politiques sectorielles (agriculture, énergie, navigation) et une meilleure implication des acteurs ;



❷ **Le financement des Programmes de Mesures**, l'accès aux financements et en particulier les fonds structurels, l'analyse économique permettant de déterminer les combinaisons de mesures les plus efficaces, d'évaluer les services environnementaux et d'appliquer le recouvrement des coûts ;

❸ **Les nouvelles approches de restauration des rivières et des aquifères** : les mesures de rétention naturelle, les débits environnementaux, les zones sensibles, la réduction des impacts de l'agriculture (bandes tampons, changement de pratiques, ...) ;

❹ **La Gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers** : les Districts Internationaux de la DCE, le rôle et les moyens des Commissions Internationales, les accords bi et multilatéraux et les conventions des Nations Unies ;

❺ **La mise en œuvre des principes de la DCE dans les Pays voisins de l'Union Européenne**, les expériences des partenaires de l'EECCA et du Bassin Méditerranéen.

M. Peter Gammeltoft, Chef de l'Unité Eau de la DG-Environnement de la Commission Européenne, s'est adressé en visio-conférence aux participants et a rappelé les objectifs du "Blueprint to Safeguard Europe's Water".

Les Membres du Groupe "EURO-RIOB" ont formulé des recommandations en vue de poursuivre l'amélioration de la gestion des ressources en eau dans l'Union Européenne et les Pays Partenaires en s'appuyant notamment sur leur expérience concrète sur le terrain.

Le Groupe "EURO-RIOB", le CEENBO et le REMOB soutiennent l'initiative de la Commission Européenne pour mieux impliquer les Autorités de Bassins dans les activités de la Stratégie Commune de Mise en Œuvre (CIS).

Dans ce cadre, ils appuient l'initiative du RIOB pour **animer un véritable Réseau Européen des Autorités de Bassins**, afin d'analyser les meilleures pratiques et de traiter les questions soulevées par la mise en œuvre des directives au niveau des bassins et en faire rapport à la Commission Européenne et au **Groupe de Coordination Stratégique (SCG)**, dont le RIOB est Membre.

Il apparaît nécessaire d'améliorer l'articulation de la DCE et sa coordination avec les Directives "Eaux Résiduelles Urbaines", "Nitrates", "Eau potable", "Eaux souterraines", "Eaux de baignades", "Inondations", "Stratégie cadre pour le milieu marin" et "Normes de qualité environnementale" en particulier.

183 participants venus de 21 Pays © OIEau - C. Runel



13 au 16 novembre 2013 - Plovdiv - Bulgarie

Il est impératif que les questions relatives aux inondations, aux sécheresses et à l'adaptation au changement climatique soient traitées dans les futurs Plans de Gestion.

La cohérence entre les Plans de Gestion et les documents d'urbanisme ou d'occupation des sols doit être améliorée.

La coordination entre les différents services administratifs qui mettent en œuvre ces Directives doit être renforcée.

Pour atteindre les objectifs du "Blueprint" et améliorer l'application de la DCE, il faudrait :

- **renforcer la prévention des pollutions agricoles et poursuivre les investissements pour le traitement des eaux usées domestiques et industrielles ;**
- **parvenir à une meilleure intégration entre les Directives "Eau" et les politiques sectorielles (PAC, industrie, énergie, transports notamment) ;**
- **renforcer les moyens d'action de l'inspection et du contrôle des prélèvements ;**
- **faciliter la réutilisation des eaux usées épurées ;**
- **améliorer le lien entre l'identification des pressions sur les Masses d'Eau et les mesures à prendre ;**
- **hiérarchiser les pressions et identifier les secteurs responsables des atteintes les plus significatives.**

Le principe "one out all out" ou principe du "facteur limitant" doit être aménagé par la production de sous-indicateurs, afin que les citoyens et leurs Elus puissent réellement se rendre compte des résultats de la mise en œuvre de la DCE.

Il est urgent d'apporter des éléments méthodologiques opérationnels et des orientations supplémentaires pour **l'évaluation des coûts environnementaux et de la ressource**. Il en va de même pour **l'évaluation et la quantification des bénéfices attendus de l'amélioration de l'état des Masses d'Eau**.

Des participants très attentifs © OIEau - C. Runel



Les nouvelles approches de restauration des milieux aquatiques, de rétention naturelle et de réduction des atteintes à l'hydro-morphologie des cours d'eau doivent être développées. L'échange de bonnes pratiques (RESTORE par exemple) est essentiel.

Les Plans de Gestion des Inondations doivent intégrer le fonctionnement des écosystèmes aquatiques dans les aménagements envisagés et privilégier l'utilisation des zones humides et des espaces naturels.

Il faut préconiser le recours à ces "infrastructures vertes".

La Gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers doit être améliorée, en particulier dans les Districts Internationaux créés pour l'application de la DCE.

Le rôle et les moyens des Commissions Internationales des fleuves transfrontaliers doivent être renforcés pour permettre une application efficace de la DCE.

L'implication des acteurs et du public est cruciale pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau. Leur information et leur participation dans les processus de décision doivent encore être développées. Une attention particulière doit être portée à l'implication de la jeunesse dans la Gouvernance de l'eau.

La coopération spécifique, avec tous les Pays voisins de l'Union Européenne et d'abord les Pays candidats et ceux qui partagent avec des Etats-Membres un même bassin transfrontalier, doit être poursuivie et amplifiée avec le soutien des Institutions Régionales.

Les systèmes d'information nationaux et leur harmonisation avec les mécanismes de rapportage internationaux, la formation des gestionnaires et la participation des usagers, des Autorités locales et des associations doivent être renforcés.

Les participants ont remercié la Direction de Bassin Est Egéen et le Ministère Bulgare de l'Environnement pour leur remarquable accueil à Plovdiv.

Ils ont félicité les Autorités Turques et en particulier **le Professeur Ahmet Mete Saatçi**, Président du SUEN, pour la façon magistrale dont a été assurée la Présidence du Groupe "EURO-RIOB" depuis la Conférence d'Istanbul en 2012.

M. Nikola Karnolski, Directeur du Bassin Bulgare Est Egéen, a été élu nouveau Président du Groupe "EURO-RIOB", jusqu'à la prochaine Assemblée qui se tiendra en Roumanie à l'automne 2014.

www.riob.org

✓

"Pour faciliter l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau"

11^{ème} Conférence Européenne "EURO-RIOB 2013"

Atelier sur le monitoring - 13 novembre 2013 - Plovdiv - Bulgarie



78 participants venus de 16 Pays
© OIEau - C. Runel

L'événement co-organisé par l'ONEMA et l'OIEau à Plovdiv le 13 novembre 2013 dans le cadre de la Conférence annuelle d'"EURO-RIOB" (13-15 novembre 2013) a réuni 78 participants de 16 Pays, ainsi que la Commission Européenne et l'Agence Européenne de l'Environnement.

Cet atelier a réuni des participants de divers horizons, des décideurs, des scientifiques, des gestionnaires de l'eau et des représentants du secteur privé et a été l'occasion de partager des expériences très concrètes et les bonnes pratiques dans le domaine du monitoring, en vue de la préparation du deuxième cycle d'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Pour permettre un maximum de discussions et d'échanges, l'atelier s'est organisé en deux sessions principales :

D'abord une introduction générale des principaux enjeux et les présentations de la Commission Européenne, de l'Agence Européenne de l'Environnement, de la Bulgarie, de la Suède et de la France ;

Ensuite, au cours de la deuxième partie de l'atelier, les participants ont été divisés en groupes de travail parallèles qui ont porté successivement sur trois thèmes principaux pré-identifiés. Chaque thème a été introduit par une présentation des expériences pratiques d'un Etat-Membre :

- **Thème 1 : Objectif des programmes de surveillance** : "Vision des Pays-Bas, les expériences du Rijkswaterstaat" ;
- **Thème 2 : L'organisation et le rôle des acteurs** : "Surveillance en conformité avec la Directive-Cadre sur l'Eau en Autriche, expériences et perspectives" ;

- **Thème 3 : Les stratégies de monitoring** : "Evolution des réseaux de mesures en Wallonie depuis 1975 en fonction des différentes Directives Européennes".

Un rapport de synthèse a ensuite été présenté par chaque sous-groupe en séance plénière, suivi de discussions entre tous les participants.

Ces échanges fructueux ont permis d'identifier et de mettre en évidence les problèmes et les expériences des praticiens de terrain. Ils ont également conduit à des conclusions et des recommandations partagées par tous les participants de l'atelier sur la mise en œuvre et le suivi des nouveaux Programmes de Mesures.

Le programme détaillé, toutes les présentations et un résumé des résultats peuvent être consultés sur le site du RIOB, rubrique "EURO-RIOB 2013" :

www.riob.org



© OIEau - C. Runel

5^{ème} Conférence Européenne sur la Restauration des Rivières



Intervention de M. Jean-François Donzier
© OIEau - C. Runel

Du 11 au 13 septembre dernier, s'est tenue à Vienne (Autriche) la 5^{ème} Edition de la Conférence Européenne sur la Restauration des Rivières, organisée par l'ECRR (European Center for River Restoration).

Les experts ont rappelé le besoin de passer de l'échelle locale à l'échelle du bassin versant tout entier, afin de maximiser les avantages et d'apporter des améliorations notables à l'état des rivières à l'échelle du Continent Européen.

Le partage d'informations et de connaissances, la création de réseaux œuvrant sur la gestion des rivières sont apparus primordiaux pour atteindre cet objectif.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique du RIOB, a été invité à ouvrir la session consacrée à "la réhabilitation des cours d'eau : un défi collectif".

Lors de cette manifestation, la **Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)** s'est vue remettre le 1^{er} "**European Riverprize**", en reconnaissance des succès obtenus dans la gestion intégrée du Bassin du Rhin, après avoir hérité d'un fleuve dégradé par 50 ans de pollution et par un accident chimique dévastateur en 1986.



"Water RtoM"



De la Recherche vers le Marché ...



Dans le cadre des travaux européens sur "l'Interface Science-Politique-Société", le projet "Water RtoM - Water Research to Market", financé par le Programme LIFE+ (2010-2013), vise à accélérer le transfert des résultats de la Recherche vers le Marché et améliorer le dialogue Chercheurs-Utilisateurs

L'OIEau, coordinateur du projet, ses trois partenaires ("Gdansk Water Foundation" - Pologne, Amphos21 - Espagne, "Romanian Water Association" - Roumanie) et un Comité d'Experts ont élaboré une stratégie qui se compose de trois volets :

- **identifier les produits innovants,**
- **les évaluer,** d'abord rapidement, via l'outil "ReMas" (Research to Market Assessment Strategy), puis, plus en détail, en précisant dans un langage compréhensible par les professionnels de l'eau, les étapes manquantes pour rendre ces produits opérationnels ou vendables,
- **les promouvoir gratuitement,** notamment via l'outil "e-fair" du site Internet, des e-séminaires ou encore des rencontres professionnelles.

La stratégie de "Water RtoM" a été un succès pour 12 résultats de la recherche qui ont attiré l'attention des professionnels.

Un guide de bonnes pratiques offre également des outils pour améliorer le dialogue Chercheurs-Utilisateurs.

Il décrit :

- **une boîte à outils,** pour faciliter la dissémination et la promotion des résultats de la recherche sur le marché,
- **10 bonnes pratiques,** pour améliorer l'interface "science-société/utilisateurs", basées sur l'expérience "Water RtoM",
- **quelques recommandations.**

Le Guide s'adresse, d'une part, aux praticiens du domaine de l'eau, organisations de bassin, administrations de l'eau, services municipaux des eaux, fournisseurs de technologies, ainsi qu'aux chercheurs, aux financeurs de la recherche, aux institutions de transfert technologique.

L'OIEau et ses partenaires, convaincus de l'importance et de l'efficacité d'une telle stratégie, proposent de capitaliser les outils et la stratégie de "Water RtoM" dans la cadre d'un "service" pérenne.

Ce service offrirait un accompagnement individuel des chercheurs dans leur stratégie de dissémination de leurs résultats, l'accompagnement des programmeurs de la recherche, notamment en fournissant une analyse de la distance au marché des résultats des projets financés, l'accompagnement des PME via les pôles de compétitivité ou les réseaux de PME, en fournissant une veille sur les produits de la recherche adaptés à leurs besoins.

La difficulté majeure, révélée par l'étude de marché de fin de projet, est que même si les personnes interrogées (chercheurs, financeurs, utilisateurs) sont très intéressées, elles ne sont pas prêtes à payer pour un tel service...

Ce service proposé par "Water RtoM" est donc en devenir... A suivre.

Contact :

contact@waterrtom.eu

www.waterrtom.eu



Agence européenne pour l'environnement



Un nouveau Centre Thématique Eau pour 5 ans

L'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) a été créée en 1990 pour fournir à la Commission Européenne et aux Etats-Membres des informations sur l'état de l'environnement et sur la mise en œuvre des politiques communautaires en la matière. Elle a son siège à Copenhague.

Elle s'appuie sur un réseau de 350 Organisations dans toutes l'Europe, "EIONET", pour collecter des données relatives à l'environnement.

L'AEE s'appuie sur des Centres Thématiques (CTE), consortiums d'Organisations Gouvernementales ou privées sans but lucratif, auxquels elle confie des tâches d'organisation de collectes de données, d'analyse d'informations, d'évaluation, de production d'indicateurs, ainsi qu'un rôle d'appui technique aux Etats-Membres pour mettre en œuvre les Systèmes Nationaux d'Information Environnementale.

Il existe un CTE pour les eaux continentales, côtières et marines dans lequel l'OIEau, en tant que "key expert", fait partie d'un consortium de 18 partenaires conduit par Helmholtz Centre for Environmental Research - UFZ (Allemagne).

Les missions confiées à l'OIEau relèvent du pilotage des travaux concernant les émissions polluantes, et du rôle d'expert référent pour le monitoring, l'application de la Directive "INSPIRE" et le déploiement des SIFs (Structured Implementation and Information Framework).

www.eea.europa.eu

www.eionet.europa.eu



Directive Eaux Résiduaires Urbaines

Un système d'information européen moderne

La Direction Générale Environnement (DGENV) de la Commission Européenne a engagé un effort de modernisation du système d'information sur l'application des Directives dans le secteur de l'eau, qui commence avec la Directive Eaux Résiduaires Urbaines et s'étendra progressivement à la Directive sur l'Eau Potable et la Directive sur les Eaux de Baignade.

Cette nouvelle approche introduit le concept de **"SIIF" (Structured Implementation and Information Framework - Cadre structuré de mise en œuvre et d'information)**, qui vise à passer en quelques années d'une approche de bilan des actions passées à la mise à disposition des informations de l'année dès qu'elles sont disponibles à une échelle pertinente.

Cette approche doit permettre une meilleure planification des actions à mener en ciblant mieux les problèmes présents.



Pour l'appuyer dans ce travail, la DGENV a lancé un appel d'offre qui a été remporté par l'OIEau, conjointement avec l'Agence Autrichienne de l'Environnement pour une durée de 13 mois.

Le travail a commencé par faire le bilan des Systèmes d'Information Nationaux et Européens existant et de leurs forces et faiblesses.

Partant de ce constat, le futur système a été défini dans ses grandes lignes, à la fois dans sa composante thématique et en ce qui concerne le système d'information préconisé.

Une note de concept décrivant le nouveau système de rapportage, d'information et d'évaluation a été rédigée et a été présentée aux Etats-Membres lors d'un Atelier le 24 octobre 2013.

Le bilan de cet atelier permet d'ajuster la proposition sur la base des retours des Etats-Membres qui a abouti à la remise d'une note de concept finalisée pour février 2014.

A partir de cette note, une feuille de route et un programme de travail détaillé pour l'AEE seront réalisés, identifiant les étapes clés et les actions nécessaires pour passer du système actuel au "SIIF" pour la Directive Eaux Résiduaires Urbaines.

L'expérience acquise sur ce projet permettra ensuite de définir l'approche pour les autres Directives du secteur de l'eau.

✓



"WaterDiss"

De meilleures stratégies de transfert des résultats de la recherche en Europe



Atelier Final de WaterDiss2.0 - Groupe de travail animé par G. Nion (OIEau) et J. Brils (DELTARES)

Le consortium du projet européen "WaterDiss2.0" a organisé les 2 et 3 décembre 2013 à Barcelone sa Conférence Finale intitulée **"Définition des meilleures stratégies de transfert de la recherche : échange d'idées, de méthodes et d'outils Européens"**.

Dans le secteur de l'eau, le partage des résultats de la recherche entre chercheurs et utilisateurs est un processus lent et incomplet : le temps estimé de transfert de la recherche avant intégration aux politiques publiques, production de nouveaux produits ou services, est souvent supérieur à 10 ans.

Durant les trois dernières années, les Partenaires du projet **"WaterDiss2.0"** ont travaillé avec un grand nombre de bénéficiaires de financements européens.

Ils ont défini et testé de nouvelles stratégies de transfert de la recherche sur l'eau vers les utilisateurs finaux.

La Conférence Finale de Barcelone a présenté l'ensemble des travaux menés et les résultats obtenus à travers des exemples pratiques et opérationnels.

La Conférence a abordé principalement les questions suivantes :

- Pourquoi le temps de transfert de la recherche sur l'eau est actuellement supérieur à 10 ans ?
- Pourquoi est-il si important de développer des stratégies de dissémination spécifiques et adaptatives ?
- Quelles sont les responsabilités et les rôles respectifs des gestionnaires de l'eau, des scientifiques et des acteurs du transfert ?
- Les outils et méthodes de transfert sont-ils de nature à stimuler l'innovation ?
- Quels sont les actions à mener par les financeurs pour optimiser l'utilisation rapide des résultats de la recherche sur l'eau ?

Plus d'informations :

www.waterdiss.eu

✓

EUROPE

France

Un SAGE pour la Siagne



Un petit bassin versant qui a tout d'un grand :

La Siagne est un fleuve côtier permanent karstique qui prend sa source sur les hauteurs de Cannes et se jette en Méditerranée.

Son bassin-versant ne couvre qu'une superficie d'environ 520 km² et une trentaine de Communes. Situé à cheval entre les Départements du Var et des Alpes-Maritimes, il présente de fortes disparités amont-aval : la zone amont, naturelle et préservée, comprend des sites Natura 2000, tandis que la zone aval, très urbanisée et sujette à haute fréquenta-

tion touristique, est soumise à des inondations récurrentes. La Siagne alimente par ailleurs 7 golfs et une retenue à vocation d'alimentation en eau potable, servant à la production d'hydroélectricité.

Lancement de l'Etat des Lieux :

Les multiples pressions liées notamment à l'alimentation en eau potable et à la production d'énergie ont conduit l'Etat à demander à ce qu'un **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** soit élaboré pour préserver la ressource.

Ce SAGE a été lancé le 7 juillet 2010 et une Commission Locale de l'Eau créée le 14 mai 2013. Le Syndicat Interdépartemental et Intercommunal à Vocation Unique de la Haute Siagne, a été désigné comme structure porteuse du SAGE.

ACTeon et l'OIEau ont été désignés pour participer à l'élaboration de l'Etat des Lieux.

Cette étude a débuté au printemps 2013 et se déroulera sur deux ans.

Des objectifs ambitieux :

- Parvenir à mobiliser tous les acteurs du bassin pour assurer leur participation effective ;
- Collecter et compléter les données pertinentes sur les problématiques retenues ;
- Assurer le bon niveau de détails et de quantification des analyses ;
- Construire des scénarios contrastés et opérationnels en utilisant des méthodes participatives ;
- Contribuer à une meilleure gouvernance.

ACTeon et l'OIEau mettent au service de ce territoire leurs expertises complémentaires pour accompagner ces processus : pratique des méthodes participatives, connaissance des contextes institutionnels et réglementaires, compétences en Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

✓



Consultation du public en Martinique

L'OIEau au côté du Comité de Bassin



En application de la Directive-Cadre sur l'Eau, les Comités de Bassin français ont lancé une consultation du public afin de réactualiser le Plan de Gestion (le SDAGE) et le Programme de Mesures en 2015.

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) et l'Office de l'Eau de la Martinique ont demandé à l'OIEau de les accompagner pour organiser cette nouvelle consultation du public.

La consultation a permis de vérifier si les enjeux identifiés en 2006 pour le SDAGE 2010-2015 sont toujours d'actualité :

Quels sont aujourd'hui pour la Martinique les principaux enjeux et les priorités pour mieux gérer l'eau et les milieux aquatiques ?

Cette question a été soumise aux martiniquais entre le 5 novembre 2012 et le 4 mai 2013.

Le Comité de Bassin de la Martinique, soucieux de recueillir l'avis de la population, a développé une stratégie de consultation innovante en mixant les outils classiques, tels qu'un site Internet et un questionnaire de consultation à des outils spécifiques : **20 "Ambassadeurs bleus" ont sillonné l'île pour informer et recueillir les avis : 5 réunions publiques et un séminaire des acteurs de l'eau ont été organisés.**

L'OIEau a assisté le Comité de Bassin pour élaborer le questionnaire et organiser et animer ces rencontres avec la population.

2.000 personnes ont répondu à la consultation.

Une analyse des questionnaires et des interventions lors des réunions publiques et du séminaire a été réalisée.

Les "Ambassadeurs bleus" ont joué un rôle primordial dans la consultation puisque près de la moitié des questionnaires ont été remplis par leur intermédiaire.

Les résultats révèlent que pour l'avenir les martiniquais souhaitent plus de transparence sur le prix de l'eau et sur la qualité de l'eau.

Ils voudraient aussi des aides financières pour réduire la pollution (notamment pour financer l'assainissement individuel), pour développer une politique d'économie d'eau (y compris la gestion des eaux pluviales chez les particuliers) et pour améliorer les pratiques, notamment en développant une agriculture raisonnée.

Ces préoccupations seront prises en compte dans le prochain SDAGE Martinique et son Programme de Mesures pour la période de 2016-2021.

✓



Croatie

Des jumelages institutionnels européens pour une meilleure gestion de l'eau avec le 28^{ème} Etat-Membre



Directive-Cadre sur l'Eau et pollution par les substances dangereuses rejetées dans les milieux aquatiques :

La France et l'Autriche ont mis en œuvre durant 14 mois avec succès ce jumelage européen avec la Croatie.

La cérémonie de clôture a eu lieu dans la prestigieuse salle de la Chambre Croate d'Economie, le 5 juillet 2013 à Zagreb, illustrant le partenariat noué avec les parties intéressées dans l'effort nécessaire à la réduction des rejets de substances dangereuses.

De très nombreux secteurs d'activité produisent ou utilisent ces substances dangereuses et sont à l'origine de rejets dans l'environnement : industrie, agriculture mais aussi infrastructures, équipements urbains et activités hospitalières et médicales, artisanales et même domestiques.

La Directive Européenne sur les substances dangereuses demande que celles-ci :

- soient interdites pour les plus dangereuses d'entre elles,
- fassent l'objet de mesures permettant de s'en protéger et notamment d'en réduire les rejets pour les autres.

Le jumelage a ainsi appuyé les partenaires croates à différents niveaux :

- **l'inventaire des substances utilisées et rejetées** et de leur présence dans les eaux de surface, dans les nappes souterraines et dans les eaux marines,
- **l'adaptation du réseau de surveillance** à la problématique des substances dangereuses,

- **l'installation de nouveaux équipements d'analyse performants**, notamment sur une enveloppe de 400.000 € attribuée par l'UE à travers le projet,
- **le renforcement des procédures et outils d'assurance qualité**, afin de garantir la fiabilité et la représentativité des résultats. Le Laboratoire National, bénéficiant d'un renforcement de ses capacités, a reçu son accréditation durant le projet !
- **l'amélioration de la gouvernance, l'exploitation et l'échange des données entre les différents partenaires.**

Les Institutions Croates bénéficiaires de ce projet ont été principalement le Ministère de l'Agriculture et la Société des Eaux Croates.

Du côté français et autrichien, les partenaires du jumelage sont le Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), l'**Office International de l'Eau**, l'Institut National de l'Environnement et des Risques Industriels (INERIS), le Laboratoire National de l'Environnement (LNE), le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), les Agences de l'Eau, ainsi que l'Agence autrichienne de l'Environnement (UBA) et le Ministère autrichien de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Forêt et de l'Eau.

Au total, une quarantaine d'experts français et autrichiens sont intervenus en collaboration avec leurs collègues croates pour mener à bien les activités de ce jumelage, qui constituent un puissant moteur d'échange et de progrès.

Directive Inondation :

L'Autriche, la France et les Pays-Bas mettent en œuvre en Croatie le jumelage européen sur la Directive Inondation.

Adoptée en 2007, la Directive Inondation impose son calendrier aux 4 pays participants au jumelage, ce qui procure aux échanges une grande richesse et permet à la Croatie d'ajuster ses pratiques aux meilleurs niveaux en bénéficiant des efforts de développement méthodologique des pays les plus avancés. Le calendrier de la Directive, qui sera synchronisé avec celui de la Directive-Cadre sur l'Eau, prévoit ainsi les dates limites suivantes pour les 3 étapes de préparation des Plans de Gestion des Risques Inondation, à développer sur chacun des différents bassins/unités hydrographiques :

- **Etude Préliminaire des Risques d'Inondation (EPRI)**, avec une sélection des **Territoires à Risque Important (TRI)** avant décembre 2011,
- **Cartographie de l'aléa et du risque sur les TRI**, avant décembre 2013,
- **Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI)**, avec son Programme de Mesures, avant décembre 2015.

Le projet de 15 mois est plus particulièrement centré sur l'étape de cartographie du risque inondation sur deux territoires pilotes prioritaires : la Kupa sur le Bassin Versant de la Mer Noire et le Delta de la Neretva, Fleuve de l'Adriatique avec des caractéristiques d'inondation spécifiques.

L'OIEau a la charge de la mise en œuvre du programme de formation, qui se propose d'appuyer la préparation du Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI) avec son Programme de Mesures et l'analyse économique associée.

Côté français, outre l'intervention de l'OIEau pour le compte du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, l'appui du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipe Méditerranée (CEREMA), est précieuse et appréciée.

✓

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Albanie

Mise à jour des standards techniques nationaux

Dans le cadre du projet de "mise à jour des standards techniques pour les études et la construction dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en Albanie", soutenu par le Ministère français de l'Economie (FASEP), l'OIEau a produit 8 fascicules techniques en vue de rendre plus autonome les secteurs de l'ingénierie et de la construction albanais et d'améliorer la qualité des réalisations des ouvrages d'eau potable et d'assainissement :

- ❶ Terrassements et tranchées,
- ❷ Station de pompage,
- ❸ Traitement de l'eau potable,
- ❹ Réservoirs,
- ❺ Réseaux d'eau potable,
- ❻ Réseaux d'eaux usées,
- ❼ Traitements collectifs des eaux usées,
- ❽ Traitement individuel des eaux usées et gestion des matières de vidange.

Séminaire de présentation des standards techniques pour le secteur de l'eau potable



Ces fascicules détaillent les prescriptions techniques minimales pour la conception et la réalisation de l'ensemble des ouvrages utilisés pour l'alimentation en eau potable et le traitement des eaux usées qui doivent être compatibles avec les standards européens.

Les fascicules ont été remis, en anglais et en albanais, au Ministère Albanais des Travaux Publics et des Transports lors d'un Séminaire de clôture du projet, en présence de l'Ambassadeur de France en Albanie, du représentant régional de la Mission Economique française et des entreprises du "club FASEP" qui ont appuyé le projet.

Kosovo

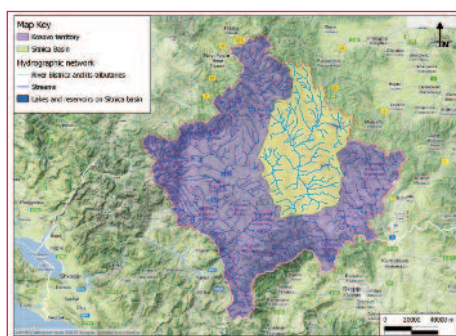
Appui Institutionnel au Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (PSEM)

En décembre 2011, un jumelage européen a été lancé afin de **renforcer la capacité du Ministère kosovar de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (PSEM) et des parties prenantes à appliquer et à faire respecter la réglementation sur l'eau**, la gestion des bassins versants, des infrastructures hydrauliques, y compris des barrages et des déchets, l'aménagement du territoire urbain, la protection de la nature et de la biodiversité.

La France participe à ce jumelage, en tant que partenaire junior avec l'Italie.

Compte-tenu de l'ampleur des activités consacrées au cadre législatif, à la gestion des déchets et de l'eau, mais aussi à l'aménagement du territoire et la protection de la nature, le **Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie assure la coordination des diverses Institutions françaises qui interviennent dans ce projet de 2 ans.**

En ce qui concerne **le volet sur l'eau**, des experts du Ministère français de l'Ecologie, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'**Office International de l'Eau** travaillent en collaboration avec leurs homologues kosovars, afin d'échanger leurs expériences et d'élaborer des recommandations pour la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau et l'élaboration de Plans de Gestion de Bassin, la lutte contre la pollution et le renforcement du Système d'Information sur l'Eau au Kosovo. ✓



La Rivière Drini i bardh



www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet



7.550.000 visiteurs en 2013 !

Création de Systèmes d'Information partagée sur l'Eau en Méditerranée



Union pour la Méditerranée
Union for the Mediterranean

Suite à la demande de la Conférence Ministérielle sur l'Eau pour la Méditerranée, qui s'est tenue fin 2008 en Jordanie, de pouvoir disposer de données, statistiques et indicateurs comparables, le **SEMIDE** et les Pays méditerranéens ont travaillé conjointement à la définition d'un projet ambitieux de **renforcement des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau en Méditerranée**.

En concertation avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM), le Plan d'Action pour la Méditerranée, l'Agence Européenne pour l'Environnement et la Ligue des Pays Arabes, **le projet a été finalisé et présenté en vue d'une labellisation par les 43 Pays-Membres de l'UpM**.

Ce projet comporte :

- **un volet régional**, visant à fournir des guides et des outils pour le renforcement de capacités, l'échange d'expériences et la démonstration de flux de données pour permettre un rapportage international, notamment pour la Stratégie de Développement Durable en Méditerranée, la Dépollution de la Méditerranée (Medpol), et la Stratégie de l'Eau des Pays Arabes. Ce volet est ouvert à l'ensemble des pays de l'Union pour la Méditerranée. Il est basé sur les standards Européens (SEIS, WISE, INSPIRE) et les standards des Nations Unies (comptabilité économique et environnementale de l'eau) ;
- **un volet national**, qui représente près de 85 % du budget pour le renforcement des **Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau (SNIE)** dans les quatre premiers Pays Pilotes (Maroc, Tunisie, Jordanie et Liban).

SEMIDE
EMWIS



Séminaire UpM
Barcelone - septembre 2013

L'intérêt suscité par le projet a conduit les partenaires à lancer des premières actions avant même la labellisation par l'UpM : ainsi les phases préliminaires de définition des SNIE ont démarré au Maroc et en Jordanie et une première mise en œuvre est en cours en Tunisie.

Sur le plan régional, une analyse des indicateurs nécessaires à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau a été conduite en partenariat avec le Plan Bleu et le soutien de l'ONEMA. Les connaissances qui seront générées par ce projet permettraient d'envisager de nombreuses applications. L'une d'entre elles est la préparation **d'un Livre Blanc sur l'Eau en Méditerranée**, initiée par l'Institut Méditerranéen de l'Eau et présentée conjointement à la labellisation de l'UpM dans le cadre d'un processus de création d'une plateforme méditerranéenne de connaissances sur l'eau.

Un Réseau pour améliorer la gestion des ressources en eau

Afin de mieux partager les expériences en Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans les Pays du Sud de la Méditerranée et d'accompagner les acteurs locaux dans sa mise en œuvre, **l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN), en association avec le SEMIDE, le CEDARE et des ONG nationales au Maroc, en Egypte, Jordanie et Palestine, ont lancé le projet "Réseau Régional de Connaissances sur l'Eau" (RKNOW) avec un cofinancement de la Commission Européenne dans le cadre de la Politique de Voisinage de l'UE**. Quatre thèmes ont été sélectionnés pour structurer les travaux en sous-réseaux thématiques pour les 3 ans du projet : gouvernance, nexus énergie-alimentation-eau, technologies durables, eau et changement climatique.

Plate-forme stratégique sur la gestion durable des déchets en Méditerranée

Tous les acteurs de la gestion des déchets en Méditerranée sont confrontés à la croissance du volume à traiter, à l'évolution des normes réglementaires à respecter ou des objectifs nationaux et internationaux à atteindre. Dans de nombreux pays de la Région Méditerranéenne, il n'y a souvent pas de tri préalable à la mise en décharge, les solutions de traitement des déchets sont peu connues et les Autorités manquent de moyens pour les appliquer.

C'est dans cette optique que s'inscrit le projet "MED-3R" qui vise à développer des systèmes intégrés de gestion des déchets urbains efficaces et adaptés aux contextes locaux.

Ce projet, financé par la **Commission Européenne** au titre de l'Instrument Financier Européen de Voisinage et de Partenariat en Méditerranée, est coordonné par la **Métropole Nice Côte d'Azur**. Avec un budget d'environ 5 M€, il rassemble quinze partenaires, dont essentiellement des villes de cinq Pays riverains de la Méditerranée : la France, l'Italie, la Tunisie, le Liban et la Jordanie.

L'OIEau et le SEMIDE contribuent à ce projet sur le volet "capitalisation et formation à la gestion des déchets solides urbains" et pour la coordination des 13 actions pilotes menées dans les 8 villes partenaires du projet.



Comité de lancement
Nice le 13 juin 2013

Le lancement du projet a été organisé à Nice en juin 2013.

Un Secrétariat Général Permanent d'Euromed a été installé à Nice.



www.semide.net

MÉDITERRANÉE

AquaForMed

Réseau Méditerranéen des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau

Le Réseau Méditerranéen des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau a été lancé lors du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Marseille en mars 2012.

Dans le cadre du Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau (RICFME), il vise à faciliter l'échange de connaissances entre des centres de formation professionnelle confrontés à des problématiques similaires et à renforcer leurs capacités de réponse aux besoins de formation des administrations et services en charge de la gestion et de la distribution de l'eau.

Les Membres du Réseau veulent faire reconnaître le rôle essentiel de la formation professionnelle pour l'amélioration de la qualité des services d'eau et de la maintenance des infrastructures.

Plusieurs Membres Fondateurs se sont réunis en novembre 2012 au Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM), à Barcelone, pour préparer un projet d'actions d'envergure à présenter à la labellisation de l'UpM.

Le site Internet du Réseau, en français et anglais au départ, en arabe dans une phase ultérieure, sera la plate-forme d'échanges sur la formation professionnelle, au démarrage dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Un forum permettra à chacun de s'exprimer et d'alimenter les études, dont **une analyse coûts-bénéfices de la formation continue**, afin de convaincre, si cela est encore nécessaire, les décideurs et les bailleurs de fonds de l'importance de mobiliser des financements pérennes pour la formation.

Les partenaires de ce réseau méditerranéen reconnaissent en effet le besoin de développer un argumentaire solide en faveur de la formation professionnelle aux métiers de l'eau et de disposer d'outils de promotion et de communication communs.

Le soutien financier accordé par la région Ile-de-France permet d'engager ces activités.

Le Réseau est une structure souple et ouverte reposant sur le principe d'une adhésion volontaire et du souhait partagé de travail en commun de ses Membres. Il a ainsi vocation à s'étendre largement au-delà des Membres Fondateurs et se donne pour objectif à 5 ans de rassembler l'essentiel des Centres de Formation du Bassin Méditerranéen.

www.aquaformed.org

AQUA
forMed



île de France
Demain s'invente ici



Algérie

Coaching dans le domaine de la gestion des déchets

Coaching des formateurs dans le secteur des déchets - Alger - Novembre 2012



L'Agence de Coopération allemande GIZ conduit depuis le début de l'année 2010 un projet de "Renforcement des capacités de formation dans le secteur de l'environnement au Maghreb".

Dans le cadre de la composante "Déchets solides" de ce projet, GIZ a confié à l'Office International de l'Eau la réalisation de 6 semaines de formation en France et en Algérie.

Les bénéficiaires algériens de ces formations ont été des Ingénieurs du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, de l'Agence Nationale des Déchets, du Conservatoire National des Formations à l'Environnement et des Responsables de service déchets des Communes d'Annaba et de Ghardaïa.

Certains de ces participants ont vocation à diffuser les connaissances acquises par des actions de formation en Algérie : des missions de coaching de ces formateurs ont été menées par l'OIEau en 2013, en particulier sous forme d'appui à la réalisation de rapports d'expertise pour les Villes d'Annaba et de Ghardaïa.

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Office National de l'Assainissement

Dans le cadre du programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement en Algérie, piloté par le Ministère des Ressources en Eau (MRE) avec le soutien de l'Union Européenne, l'Office National de l'Assainissement (ONA) a confié à l'OIEau une mission d'appui à la conception et au démarrage de son Centre de Formation aux Métiers de l'Assainissement (CFMA).

Cette mission consiste à élaborer les spécifications techniques de plates-formes pédagogiques et d'accompagner l'ONA pour l'élaboration des dossiers d'appels d'offres pour leur réalisation.

En novembre 2013, l'OIEau a réalisé également 6 semaines de formation des formateurs de l'ONA à l'utilisation de plates-formes pédagogiques, lors de travaux pratiques sur les pilotes pédagogiques de l'OIEau-CNFME en France. ✓

Turquie

3 jumelages institutionnels européens

► Jumelage Monitoring Directive-Cadre sur l'Eau :

Ce jumelage européen, portant sur l'application de la Directive-Cadre, est conduit depuis septembre 2011 par les Pays-Bas, la France et l'Espagne et vise à appuyer le Ministère Turc des Forêts et de l'Eau pour l'élaboration des Plans de Surveillance pour six bassins pilotes et d'un Plan de Surveillance National, afin d'évaluer l'état écologique des fleuves, des lacs, des eaux de transitions et des eaux côtières.

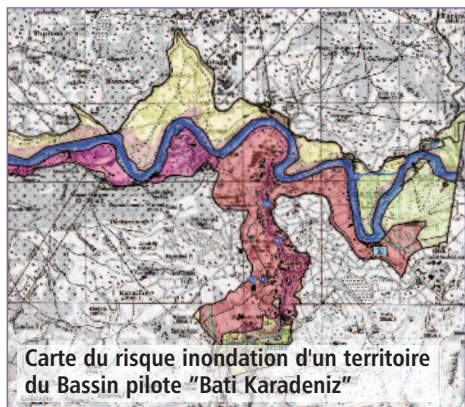
Côté français, des experts du MEDDE, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, d'IRSTEA, de l'IFREMER, coordonnés par l'OIEau, contribuent à ces travaux.

Après plusieurs formations en Turquie, du 6 au 12 octobre 2013, un voyage d'étude en France a permis à une délégation de 22 représentants turcs de mieux connaître l'organisation institutionnelle et les aspects pratiques des Plans de Surveillance en France.

Plusieurs visites de terrain ont permis d'illustrer concrètement les explications sur les rôles de chaque institution et sur les méthodes utilisées.

► Jumelage Directive Inondation :

Ce jumelage européen "renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Directive Inondation" vise à soutenir la Direction Générale de la Gestion de l'Eau du Ministère des Forêts et de l'Eau dans sa nouvelle mission de coordination pour une meilleure gestion du risque inondation en Turquie.



Ce projet est mis en place pour 2 ans avec l'appui des principales Institutions Publiques Françaises et Roumaines travaillant sur cette Directive dans leur pays respectifs : Direction Générale pour la Prévention des Risques du MEDDE, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Méditerranéen (CEREMA), l'Administration Nationale "Apele Romane" et son Institut d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau.

Le projet vise en particulier :

- **La transposition de la Directive Inondation dans la législation turque** et l'adaptation de l'organisation institutionnelle ;
- La mise en œuvre pratique des 3 étapes d'élaboration d'un **Plan de Gestion des Risques Inondation dans le Bassin pilote du "Bati Karadeniz"**, se déroulant dans la Mer Noire, notamment l'organisation de la consultation des usagers au sein d'un Comité de Bassin.
- **L'élaboration d'un guide méthodologique et la réalisation de formations**, pour diffuser les enseignements du bassin pilote dans 3 autres bassins dans le cadre du jumelage et ultérieurement dans les autres bassins turcs.
- **La préparation du Plan National de mise en œuvre de la Directive Inondation**, en intégrant une analyse économique.

► Jumelage Directive Eaux de Baignade

Depuis janvier 2013 et pour deux ans, le jumelage européen sur la Directive sur les Eaux de Baignade en Turquie est conduit par l'Office International de l'Eau pour le compte du Ministère français des Affaires Sociales et de la Santé, en collaboration avec le Minoprio italien, mandaté par le Conseil Régional de la Lombardie.

La Directive sur les Eaux de Baignade présente une stratégie globale se basant sur :

- de nouvelles méthodes de calcul pour une appréciation plus représentative de la qualité des eaux et la classification des sites de baignades ;
- l'amélioration de la qualité des données ;
- l'élaboration de profils des zones de baignade, avec un plan d'actions pour améliorer la qualité des eaux ;
- la mise en place de mesures de gestion en cas de circonstances exceptionnelles ;
- la prise en compte des risques liés aux cyanobactéries ;
- une meilleure information du public ;
- l'amélioration des capacités techniques des laboratoires de contrôle.

Les premiers résultats et la lettre d'information du projet sont disponibles sur un site Internet dédié en anglais et turc :

www.aquacoope.org/turkeybw



MÉDITERRANÉE

Turquie

Présentation du système de partage de l'eau dans le sud de la France



BANQUE MONDIALE



Lac de Serre-Ponçon
Alpes-de-Haute-Provence

Dans le cadre de l'assistance technique qu'elle fournit au Ministère Turc de la Forêt et de l'Eau, la **Banque Mondiale** a souhaité que soit présentée l'expérience de terrain de la répartition de l'eau dans les bassins fluviaux français rencontrant des pénuries d'eau. **L'OIEau a été chargé d'identifier les principaux Organismes concernés** : l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Société du Canal de Provence, l'Association Syndicale Autorisée des Canaux de Gap et de Ventavon, en particulier, qui ont témoigné de leur expérience de gestionnaire en situation de pénurie d'eau :

- **Au niveau du bassin**, sur la définition des priorités de répartition entre les utilisations et leur mise en œuvre opérationnelle, du point de vue de l'Agence de l'Eau du Bassin et de la Compagnie d'Aménagement Régionale chargée des infrastructures ;
- **Au niveau local**, où les Associations Syndicales Autorisées (ASA) ont été renforcées par la Loi de modernisation de 2004 et continuent à remplir leur rôle important dans la transmission de leur expérience de la gestion de l'eau et du savoir-faire en situation de pénurie.

L'étude d'une quarantaine de pages en anglais, explore :

- 1 **Les cadres juridiques et politiques de la gestion de l'eau en France**, mis en place récemment, y compris le système d'autorisations des prélèvements, les activités de Police des Eaux, et les derniers développements dans la mise en œuvre de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau ;

- 2 **Les mécanismes de planification et de répartition de l'eau au niveau du bassin**, selon l'expérience de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;
- 3 **Le système hydraulique Durance-Verdon de gestion d'infrastructures à usages multiples** : analyse historique, coordination des politiques sectorielles et questions de gouvernance ;
- 4 **Les conditions opérationnelles et légales de la gestion de l'eau en situation de raréfaction par les associations d'usagers** : les caractéristiques des Associations Syndicales Autorisées de Basse et Moyenne Durance, les enjeux des "droits d'eau", et le cas particulier des restrictions organisées sur le Canal de Gap.

Le cas français décrit et analysé dans cette étude a fait l'objet d'une présentation les 30 et 31 octobre 2013 à Ankara dans le cadre d'un Séminaire International co-organisé par la Banque Mondiale et le Ministère Turc de la Forêt et de l'Eau.



Maroc

ONEE et OIEau : une collaboration durable



Engagée depuis 7 ans, la collaboration, entre l'Office National de l'Eau et de l'Electricité (ONEE), au Maroc, et le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'Office International de l'Eau (OIEau), en France, s'est poursuivie en 2013.

L'année 2013 a permis ainsi la continuité du projet d'ingénierie pédagogique consistant à concevoir et à suivre la réalisation des plates-formes pédagogiques "Réseau d'assainissement", qui ont été construites à l'Institut de l'Eau et de l'Assainissement (IEA) de l'ONEE à Rabat.

En complément, l'OIEau a élaboré les protocoles de travaux pratiques et réalisé la formation des formateurs de l'ONEE à l'utilisation de ces plate-formes pédagogiques.

La plate-forme pédagogique "Réseau d'assainissement" de l'Institut de l'Eau et de l'Assainissement (IEA)



Par ailleurs, l'OIEau, en partenariat avec le Bureau d'études marocain ADI, a engagé en 2013 le **projet d'élaboration des référentiels de conception et de dimensionnement des ouvrages d'assainissement liquide**.

Ces manuels auront pour vocation à servir de référence à l'échelle globale de l'ONEE pour ses projets de réseaux d'assainissement, d'hydrologie urbaine, de stations de pompage et de stations d'épuration par boues activées, lagunages, lits bactériens et disques biologiques. ✓

Tunisie

"REACH-CLP" :

jumelage européen sur la gestion et le contrôle des produits chimiques

L'Office International de l'Eau participe, avec l'Agence autrichienne pour l'Environnement, l'INERIS et l'Agence suédoise des Produits Chimiques, à la réalisation du jumelage européen "Appui institutionnel en matière de gestion et de contrôle des produits chimiques en Tunisie".

Ce projet vise à promouvoir en Tunisie une industrie plus respectueuse de la santé et de l'environnement tout en renforçant sa compé-

titivité et en préparant le tissu industriel tunisien aux mutations managériales, organisationnelles et technologiques liées à l'application des règlements européens REACH (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) et CLP (classification et étiquetage des substances et mélanges chimiques dangereux).

L'OIEau participe au renforcement de l'assise juridique, à l'établissement d'une organisation institutionnelle et

au renforcement des capacités d'intervention du Centre Technique Tunisien de la Chimie.

Ce projet est financé par l'Union Européenne et se déroule entre mars 2012 et mars 2014.



Des cursus de formation Métiers à l'ONAS



Dans le cadre du contrat d'assistance technique ONAS IV, dont le Bureau d'études IGIP est titulaire,

le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'Office International de l'Eau (OIEau) a conçu et réalisé 2 cursus de formation Métiers pour des personnels de l'Office National de l'Assainissement (ONAS).

Ces cursus de formation portent sur les métiers "Responsable de station d'épuration" et "Technicien de maintenance électrique".

Ces 2 cursus ont permis de réaliser 20 sessions de formation en Tunisie en définissant des contenus de formation très appliqués aux missions assurées par ces différents métiers.

L'accent a également été mis sur la pratique sur le terrain en prévoyant systématiquement des travaux pratiques sur site.

Dans un objectif de suivi de la progression des savoir-faire des stagiaires, un système d'évaluation des acquis a été déployé en amont et en aval de chacune des sessions de formation réalisée.



Session de formation à l'ONAS

Gestion et optimisation des ressources hydrauliques et financières



Formation réalisée à Kasserine

Gérer les ressources en eau en optimisant l'affectation des budgets est au cœur des problèmes actuels de l'Administration tunisienne.

Conscient de ce besoin, la Coopération Suisse, qui intervient dans la Province de Kasserine en Tunisie, a sollicité l'Office International de l'Eau (OIEau) pour réaliser une formation à l'outil de modélisation de réseau "EPANET".

Organisée à Kasserine dans les bureaux de la Coopération Suisse, cette formation a été réalisée au profit d'ingénieurs de son personnel et de Membres de l'Administration tunisienne en charge des projets de réseaux ruraux de cette Province.

L'objectif était d'accompagner ces concepteurs de réseaux, de leur transmettre les particularités du logiciel, avec toutes les finesses et subtilités qui ne se retrouvent pas dans les manuels, et d'adapter la mise en œuvre du logiciel aux conditions rencontrées dans leur région.

L'expérience de l'OIEau, sa connaissance de la Tunisie et sa maîtrise du logiciel ont permis de répondre aux attentes des participants, assurant ainsi une excellente transmission du savoir et une mise en application immédiate de la modélisation de réseau au profit de tous les utilisateurs des réseaux d'irrigation et de desserte en eau potable.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

MOYEN ORIENT

Palestine

Autorité Palestinienne de l'Eau (PWA)

Formation des personnels palestiniens sur la conception et l'exploitation des stations d'épuration des eaux usées



Aux côtés des Partenaires Techniques et Financiers (USAID, GIZ, AFD, JICA, etc.) venant en appui à la modernisation et l'amélioration des infrastructures d'eau potable et d'assainissement en Territoires Palestiniens, nombreux sont les Acteurs français de la Coopération Décentralisée qui mettent en œuvre des projets d'assistance technique auprès des Collectivités Palestiniennes.

Parmi ces derniers, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne s'est largement impliquée auprès de l'Autorité Palestinienne de l'Eau (PWA) dans la réalisation de projets dans le secteur de l'assainissement.

سلطة المياه الفلسطينية
PALESTINIAN WATER AUTHORITY



L'assainissement constitue l'une des priorités de l'Autorité Palestinienne de l'Eau

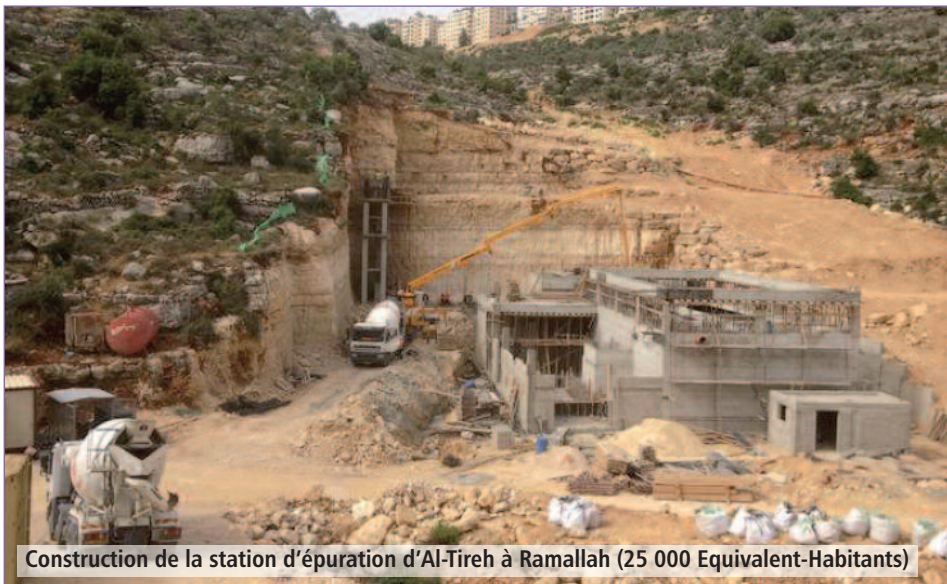
A peine plus de 30 % des ménages de Cisjordanie sont raccordés aux égouts. Les eaux usées n'étant pas ou peu traitées, leurs rejets dans la nature contribuent à contaminer les nappes phréatiques. La réutilisation des eaux traitées n'est pas encore développée, mais elle est souhaitée par l'Autorité Palestinienne.

En Cisjordanie, la seule grande unité de traitement des eaux usées, gérée par les Palestiniens et fonctionnant de manière satisfaisante, en 2012, était celle d'Al-Bireh, près de Ramallah.

C'est dans ce contexte que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a fait appel à l'Office International de l'Eau pour réaliser, en octobre et novembre 2013, deux formations portant sur le dimensionnement et les conditions d'exploitation des stations d'épuration pour les cadres de la PWA et des Collectivités Palestiniennes.

Il est prévu qu'à la suite de ces 2 formations, une visite d'étude en France des Ingénieurs palestiniens soit organisée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne courant 2014.

Fort du succès rencontré par ces formations, l'Agence a décidé de reconduire de telles actions sur 2014.



Jordanie

"This is water !" Conférence sur l'eau et l'agriculture

Echange entre les représentants du Ministère et ceux des agriculteurs



Dans la continuité du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau et dans le cadre de l'Année Internationale de la Coopération sur l'Eau, la Société Scientifique Royale de Jordanie (RSS) et l'Institut Français de Jordanie ont organisé du 4 au 6 juin 2013 à Amman une Journée de tables rondes sur l'Eau et l'Agriculture, inaugurée par SHR la Princesse Sumaya bint El Hassan, Présidente de la RSS, et Mme Caroline Dumas, Ambassadeur de France en Jordanie.

L'OIEau a été invité à présenter le Système français d'allocation des ressources en eau entre secteurs et la participation des usagers et du public dans ce processus.

Dans le contexte du printemps arabe, du déséquilibre croissant entre les besoins en eau et les ressources disponibles en Jordanie et au moment même où les Autorités Jordaniennes sont en pleine réflexion sur l'implication des usagers dans la gestion de l'eau, cette présentation suivie d'une discussion avec les Autorités de l'eau et des représentants du "Highland Water Forum" s'est révélée particulièrement fructueuse.

Le "Highland Water Forum" est un projet pilote du Ministère de l'Eau et de l'Irrigation Jordanien pour la mise en œuvre du principe de concertation dans la gestion locale de ressources souterraines rares et partagées, soutenu par la GIZ, en étroite collaboration avec l'Ambassade de France.



www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet



- ➔ **Formation Professionnelle**
- ➔ **Documentation - Information**
- ➔ **Coopération Institutionnelle**
- ➔ **Politique de l'Eau**
- ➔ **Actualités - Veille Technique**
- ➔ **France - Europe - Monde**



Liens privilégiés vers :

RIOB - RICFME - SEMIDE - EAUDANSLAVILLE.FR - GEST'EAU

FORUM MONDIAL DE L'EAU (DAEGU 2015)

et 350 sites Internet spécialisés

7.550.000 visiteurs en 2013 !

www.oieau.org

**Visitez
notre nouveau portail !**

Les nouvelles N° 24 - Janvier 2014

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Coordination - Maquette : Frédéric Ransonnette - OIEAU - Paris / Rédaction - Traduction : Gisèle Sine / Photos : OIEAU®

Impression : GDS Imprimeurs - Limoges - N° ISSN : 1561-0772 - N° ISSN version en ligne : ISSN 2310-5925

Office International de l'Eau - 21, rue de Madrid - 75008 Paris - FRANCE

Tél. : +33 1 44 90 88 60 - Fax : +33 1 40 08 01 45 - Email : dg@oieau.fr - Web : www.oieau.org